

MONTREAL

AVRIL

1911



XXVII<sup>o</sup>

ANNÉE

No 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X

## Prière à Saint Antoine

pour obtenir une bonne mort

*Tirée de la Liturgie franciscaine.*

*Gaude! quondam sæculi  
Transiens viator,  
Summi tabernaculi  
Nunc inhabitator ;*

*Nobis fac propitium  
A quo recepisti  
Cordis desiderium :  
Vitam quam petisti.*

*Duc in montem Domini,  
Ora nos, Antoni,  
Junctos Deo homini  
Loco sancto poni.*

*Amen.*

Toi qui par la pénible voie  
Où je marche, passas jadis,  
Et qui maintenant dans la joie  
Te reposes au Paradis,

Saint Antoine, rends-moi propice  
Celui qui t'admit au bonheur ;  
Qu'il exauce, sous ton auspice,  
Le pieux désir de mon cœur :

Par toi guidé dans ma carrière,  
Je veux monter vers le Saint Lieu ;  
Et soutenu par ta prière,  
M'unir au ciel à l'Homme-Dieu  
Ainsi-soit-il.



## LE RECRUTEMENT

### § II. A QUI DOIT-ON PRÊCHER LE TIERS-ORDRE.

**L** est donc acquis que les premiers apôtres du Tiers-Ordre seront avec plus d'efficacité et de bénédictions que nuls autres les Tertiaires eux-mêmes. Mais à qui proposer le Tiers-Ordre ?

Mettons à part les exigences de la Sainte Règle.

Chacun voit clairement que des personnes qui ne rempliraient point ces conditions : qui ne seraient pas de bonne vie, mœurs et réputation, pacifiques et fermes dans la foi, nuiraient à l'Ordre plus qu'elles n'en tireraient profit. Ceci admis, proposons le Tiers-Ordre à tous ceux dont la vie et la conduite le feront aimer (1), aux fervents, aux édifiants.

Notons que ce n'est pas la piété extérieure qui marque la dévotion au Tiers-Ordre ; c'est la charité, et la charité sous cette forme spéciale qu'on pourrait appeler franciscaine : simplicité, humilité, abnégation, dévouement. « Allons aux humbles, à ceux qui prient, à ceux qui portent la croix, à ceux qui se dévouent sans bruit dans la paroisse et dans les œuvres : ceux-là sont les élus de Saint François. » (2)

Parlons du Tiers-Ordre aux personnes de notre rang, de notre âge, de notre condition. L'expérience atteste sans doute que des

(1) Congrès Régional de Paray. Rapport de la Fraternité du Creusot.

(2) Congrès Rég. de Paray. chap. II.

personnes d'un rang élevé ont été conduites au Tiers-Ordre par d'autres que la Providence avait fait naître dans une condition plus humble ; mais ce n'est pas la règle. Nous sommes ainsi faits que nous nous laissons gagner plus facilement par nos égaux, et que nous nous raidissons d'instinct contre une supériorité qui s'affirme, de même que nous résistons comme à un attentat déguisé à toute influence qui vient de plus petit que nous.

On cita, au congrès de Paray, le fait d'une jeune institutrice qui amenait cha que année quelques unes de ses compagnes à la Fraternité. La communauté de vie, d'occupations, de conditions donnait à sa parole une efficacité qu'elle n'aurait point trouvée ailleurs.

Institutrices, professeurs, directeurs ou zéloteurs d'œuvres, voilà des sujets dont l'acquisition sera toujours très utile aux Fraternités. Gagner quelqu'un parmi eux, lui insuffler l'esprit de zèle et d'apostolat qui doit animer tout véritable tertiaire, c'est ouvrir un filon précieux et décider, pour plus tard, d'une série ininterrompue de vocations au Tiers Ordre.

Mais c'est surtout les jeunes, jeunes gens et jeunes filles, qu'il faut conquérir. On se méfie trop des jeunes ; quand on ne les exclut pas des fraternités, on ne les admet pas dans les charges.

Ils ont, il est vrai, deux gros défauts à se faire pardonner ; ils sont imprudents et ils sont inconstants. C'est en effet le tort de la jeunesse d'être la jeunesse ; mais elle a une qualité qui couvre surabondamment ce tort : elle a la vie, et devant elle l'avenir ; elle a la vie, et dans son cœur le désir d'en tirer le meilleur parti possible.

Les gens âgés ou simplement mûrs, ne sont pas inconstants, parce que leur vie est faite, et qu'ils n'ont qu'à suivre tout doucement le chemin où leur jeunesse les a lancés ; et parce qu'ils ne sont pas inconstants, ils n'ont pas le désir d'autre chose ; ils ont même ordinairement la peur de toute nouveauté qui viendrait déranger leurs habitudes.

Les gens mûrs par l'existence sont prudents ; mais leur prudence dévore toute initiative, parce que dans toute initiative il y a une part de risques que la prudence ne se résigne pas à courir. Il y a de l'imprévu dans toutes les entreprises, et tandis que l'enthousiasme juvénile essaie de limiter cet imprévu, la prudence excessive préfère s'abstenir.

Il y aurait peut-être un moyen de tout concilier, qui serait de tem-

pérer l'insuffisance notoire des jeunes gens dans le conseil par la prudence de gens âgés, et de soutenir l'insuffisante activité de l'âge mûr dans l'exécution par l'exubérante ardeur de la jeunesse.

Et c'est ce qui peut avoir lieu dans le Tiers Ordre, où toute rivalité, toute ambition personnelle, doivent se fondre dans l'émulation commune et l'unique désir du bien de l'Eglise et de la société.

Un éducateur des plus justement renommés du siècle dernier, l'abbé Timon David, disait qu'on ne demandait pas assez à la jeunesse, et que c'était la raison pour laquelle elle donnait si peu. La jeunesse est le temps de l'expansion, de la générosité, du besoin d'agir et se dévouer à une noble cause. Une fois lancée dans cette voie, elle réclame non pas l'aiguillon, mais le frein. Elle ne met à son zèle d'autres bornes que celles qu'une sage direction lui impose. N'est-ce point cette ardeur qui fera du Tiers-Ordre le ferment de régénération sociale désirée par les Papes ?

Quelques paroles de Mgr d'Hulst, qu'on n'accusera pas d'être un révolutionnaire, couvriront de leur autorité cet appel en faveur de la jeunesse.

« Il faut des jeunes ; il en faut non seulement pour empêcher le monde de finir, mais pour l'empêcher aussi de dormir. Le monde s'endormirait dans la routine. Il faut que les jeunes aient de l'audace, de la confiance en eux-mêmes. Je ne leur refuse même pas le droit de regarder le passé avec un peu de compassion. Sans cela on n'aurait pas le courage d'essayer de faire mieux. Il y a cinquante ans, il y avait déjà des jeunes, — on disait des jeunes gens alors, — qui trouvaient et disaient tout haut que l'on ne comprenait pas les besoins de l'époque, qu'il y avait quelque chose à faire. Et ils firent, en effet, quelque chose ; tout comme vous, Messieurs ; car il ne faut pas vous imaginer que vous soyez les premiers : ils fondèrent les œuvres ! Je me souviens qu'alors il y avait parmi les anciens des hommes de grande autorité ; plusieurs même avaient été confesseurs de la foi au temps de la Révolution. Ces vieux disaient alors : « Que vont faire ces jeunes gens ? Ils vont tout bouleverser. » Et cependant les jeunes prouvèrent qu'ils avaient raison.

Agissez donc, remuez, innovez, critiquez, hardiment. Je ne vous demande que deux choses : respectez les personnes et les intentions. Surtout, ne démolissez pas l'œuvre des autres pour bâtir à la place

Bâtissez à côté. On verra bien si votre œuvre est meilleure. Et moi je crois qu'elle sera meilleure ! »

Oui, la jeunesse aura raison parce qu'elle a le temps devant elle et parce qu'elle agira ; son œuvre sera meilleure, parce qu'elle s'appuiera sur l'expérience des anciens. Car il ne s'agit pas d'exclure l'expérience des anciens, mais seulement d'admettre la vitalité des jeunes.

Comment atteindre les jeunes gens ? Il conviendrait de réserver la réponse à cette question pour le troisième article, qui traitera des moyens de propagande ; mais il restera encore assez à dire et nous pouvons nous permettre d'anticiper. Le *Chapitre* de Clermont-l'Hérault (novembre 1909) s'est spécialement occupé du recrutement de la jeunesse, et les idées maîtresses du présent article lui ont été empruntés.

Attirer les enfants à la famille franciscaine en en faisant d'abord des *Cordigères* ; les réunir pour le catéchisme et leur parler du Tiers-Ordre, leur en expliquer la Règle, leur faire désirer leur admission (1), voilà tout un programme d'apostolat. Notre dévoué Père Xavier-Marie est depuis longtemps fidèle à le réaliser dans nos paroisses canadiennes. Dernièrement encore il s'y employait, à Ville-Saint-Tite, C<sup>o</sup> Champlain, grâce à l'intelligent concours de M. le Curé. A l'issue de la dernière visite, où d'ailleurs un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles ont pris le Saint Habit, près de 150 enfants des deux sexes ont reçu le Cordon de Saint-François, en attendant que l'âge leur permette d'être tertiaire. (2)

Pour finir, rapportons un mot qui au même Chapitre de Clermont a obtenu des applaudissements, et qui mérite beaucoup mieux : une sérieuse attention. Il est du rapporteur de la Fraternité de Castres, où les tertiaires l'ont déjà mis en application.

« Pourquoi ne prêchons-nous pas le Tiers Ordre d'abord à nos enfants, et à tous ceux de notre famille ? »

V.-M.

(A suivre.)

(1) C'est ce qui s'est fait à Sportino (Sicile) où après un mois seulement de démarches, les sœurs tertiaires avaient réussi à grouper, dans les conditions susdites, 130 garçons et 270 filles. (Voir la *Revue*, septembre 1910, p. 442) — A Pau, une pensée semblable a réuni les *Petits Pages de Saint François*. — A Montpellier, les meilleurs tertiaires, actifs et dévoués, ont de 18 à 30 ans. Ils ont été recrutés parmi les petits cordigères.

(2) Voir *Revue* p. 130. C'était l'habitude de nos Pères de recruter ainsi des cordigères, bien avant que les Congrès n'en démontrent la facilité et l'efficacité.



## La Compassion de Marie

**L**E cœur de la Très Sainte Vierge est le plus pur et le plus aimant de tous les cœurs. Il a toutes les beautés, toutes les richesses, toutes les délicatesses et toutes les tendresses que le ciel puisse faire éclore, faire fleurir au cœur humain. C'est, dans toute la plénitude du mot, un cœur de Vierge et un cœur de Mère, le cœur de la reine des Vierges et de la reine des Mères.

Et il semble, à notre logique humaine, qu'un tel cœur n'a pas dû connaître la souffrance. La souffrance n'est-elle pas, en effet, un châtimement? la douleur, une épreuve et comme le *sacrement* de la vie... Or Marie est l'*Immaculée* qui n'a rien à expier; la plénitude de la grâce qui est en elle exclut toute idée de sanctification et l'or très pur de son cœur n'a pas besoin de passer par le creuset de la douleur.

Ainsi nous raisonnons, et pourtant l'Eglise salue la Très Sainte Vierge du titre de reine des Martyrs. Elle l'appelle la Vierge très douloureuse, et elle a institué une fête de ses douleurs.

Evidemment l'Eglise ne se trompe pas, elle ne peut se tromper. Il y a donc dans l'histoire de la Très Sainte Vierge, un chapitre de la souffrance. Et, à la veille de célébrer la fête de sa Compassion, il nous sera bon de relire ces pages et de les méditer attentivement.

\* \* \*

On trouve dans les écrits des saints, sur les souffrances de la Très Sainte Vierge, des paroles étonnantes.

« Quelle qu'ait été la cruauté exercée sur le corps des martyrs »,

dit saint Anselme, « elle était légère, ou plutôt elle n'était rien, comparée à la cruauté de la passion de Marie. »

« La douleur de la Très Sainte Vierge », dit saint Bernardin de Sienne, « a été si grande, que si elle était partagée entre toutes les créatures capables de souffrir, celles-ci périraient à l'instant. »

Qu'est-ce à dire ? et pourquoi ce langage étrange de l'Eglise et de ses docteurs ? Cela veut dire que Marie étant l'associée de Dieu dans le mystère de la Rédemption, elle devra souffrir et mourir avec son divin Fils, porter toute sa vie les secrets de sa passion et mêler au Calvaire le sang de son cœur, — ses larmes, — au sang du Sauveur.

Cette Compassion de la Sainte Vierge que l'Eglise a consacrée par une fête, n'est point dans son cœur *une sympathie*, si vive et si profonde qu'on la suppose. Ce n'est point un complément, un supplément s'ajoutant après coup, comme les souffrances des saints, à la passion de Notre-Seigneur. Marie ne compatit pas seulement : elle pâtit, elle souffre. C'est, au vrai sens du mot, *une même passion soufferte, une même Croix* portée par le Fils et par la Mère.

\* \* \*

Cette passion de la Très Sainte Vierge, qui devient l'histoire de toute sa vie, se présente à nous sous un double aspect. Il y a la passion qu'on peut appeler extérieure, historique, celle dont l'Evangile nous dit, ou plutôt nous laisse deviner l'immense détresse. Et puis, il y en a une autre, intime celle-là et mystique, celle de son cœur, si angoissante à méditer !

Historiquement, la passion de la Très Sainte Vierge commence avec l'Annonciation. Visiblement, dès que le Verbe s'est fait chair dans son sein, Marie devient l'associée de Dieu, dans le mystère de la Rédemption, co-rédemptrice, comme l'appellent les théologiens. A peine a-t-elle fini de chanter son *Magnificat* que déjà la passion commence. Ce sont d'abord les soupçons de Saint Joseph et sa résolution déshonorante. Et puis, c'est Bethléem, le voyage épuisant, les portes fermées, l'étable ouverte, le froid, la faim, la misère. C'est Hérode et la persécution, la fuite en Egypte, le lamentable voyage au milieu de tous les dangers et de tous les dénûments. C'est Nazareth et trente ans de pauvreté ! Pas une plainte, pas un mot tombé des lèvres de Marie n'a trahi sa douleur. Et pourtant,

comme elle a dû souffrir, non pas pour elle assurément, mais pour son Fils. Car elle peut s'oublier, elle! *Elle est mère*, mais *Lui!* comment ne pas pleurer sur Lui, sur sa pauvreté, et sur sa misère, et sur ses dangers?

Et ce n'était là pourtant que le prélude, la préface de son sacrifice. C'est au Calvaire qu'il s'achève dans cet horrible drame d'un fils, — du Fils de Dieu, — crucifié sous les yeux de sa Mère : *Stabat Mater!*

Mais c'est là surtout que notre pauvre langue humaine est impuissante à exprimer la douleur. Bossuet lui-même y renonce : « Il n'est rien, dit-il, de plus fort, ni de plus puissant que l'amour que la nature donne pour un fils et que celui que la grâce donne pour un Dieu. Ces deux amours sont deux abîmes dont on ne peut pénétrer le fond ni comprendre toute l'étendue. »

\* \* \*

Il nous faut aller plus loin cependant et nous pencher sur cet autre abîme qui est *la passion du Cœur* de la Très Sainte Vierge, la passion intime, invisible, après l'autre extérieure et visible.

La grande, la vraie, la continuelle douleur du Cœur de Marie *est son amour* . . . , cet amour, le plus pur, le plus délicat, le plus tendre, le plus fort, qui ait jamais fait battre un cœur humain, cœur plus aimant que tous les cœurs de mères, plus délicat que celui des vierges, plus généreux que celui des martyrs.

Il y a des mères qui font de leur enfant une idole. Pour Marie, au contraire, c'était l'état normal, amour unique dans l'histoire des mères ! C'était le *devoir* d'adorer son fils, de l'aimer d'un amour d'adoration.

*De là toutes ses douleurs!* Saint Bonaventure, dans sa vie de N. P. S. François d'Assise, semble dire que les *stigmates* de ce saint furent la réponse de Jésus à son amour. Mais alors, comment ne pas croire *aux stigmates* invisibles de Marie? Comment ne pas croire que tout son être, — et d'abord *son cœur*, — fut stigmatisé par sa tendre, par sa profonde compassion? Comment la Mère serait-elle au-dessous de la servante, d'une Sainte Thérèse *au cœur transpercé par l'amour?*

Assurément non ! Et la *logique divine* veut que Marie ait pénétré *plus avant* que personne, plus que toute créature dans le mystère de

la Rédemption, qu'elle y ait pris une part plus active, plus personnelle, plus douloureuse... Immolation obscure sans doute, silencieuse, mais très réelle.

Très certainement, Marie eut une puissance de souffrir proportionnée à sa puissance d'aimer. Son amour fut le vase précieux de sa douleur et sa douleur prit la forme et les dimensions de son amour. — *Cet être unique*, qui est son Fils et qu'elle *adore*, est par définition une *victime*. Marie le sait ; elle le sait dès le premier jour, et cette pensée est un fiel qui, du commencement à la fin, empoisonne toutes ses joies.

Porte-t-elle dans ses bras l'Enfant béni ? Elle songe à la croix qui le portera un jour. Et quand ses lèvres, ses lèvres de Mère, se collent à son front, elles y rencontrent les épines qui doivent le couronner plus tard. Les baisers de l'amour deviennent pour elle les baisers de la douleur. *Sicque tota colliquescit in doloris osculis*. Et comment recevoir les caresses des mains de Jésus, sans les voir rougies du sang que les clous feront jaillir ? « Mes yeux étaient pleins de larmes, dit un jour la Sainte Vierge à Sainte Brigitte, lorsque je contemplais dans les membres de mon Fils les endroits que les clous devaient transpercer, et lorsque je voyais s'accomplir en lui tout ce que les prophètes avaient annoncé. »

Mais qu'est-ce que ce martyre anticipé, à côté du martyre réel dont le Calvaire fut le théâtre, où Jésus et Marie se rencontrèrent pour *s'immoler l'un avec l'autre*, pour s'immoler l'un par l'autre ?

A la vérité, il est doux de n'être pas délaissé au milieu des supplices ; et la compassion, la compassion d'une mère, semble être un *allègement* à la souffrance. Eh bien ! il n'en fut pas ainsi au Calvaire. Cette compassion n'est pas un allègement, mais un *surcroît*. Bien loin d'être *tempérée* par le partage, la douleur y est multipliée. « Mon Fils, dit la Sainte Vierge à Sainte Brigitte, en me voyant accablée de douleur, fut tellement affligé de ma souffrance qu'il en oublia, pour ainsi dire, toutes celles que lui causaient ses plaies, pour ne ressentir que la mienne. » Jésus souffre davantage et aussitôt ce surcroît des souffrances du Fils a son contre-coup dans le cœur de la Mère.

C'est la communion dans la souffrance. « Si on brise de coups le corps de Jésus, Marie en ressent toutes les blessures ; si on perce sa tête d'épines, Marie est déchirée de toutes leurs pointes ; si on lui présente du fiel et du vinaigre, Marie en boit toute l'amertume ; si

on étend son corps sur une croix, Marie en souffre toute la violence... Ainsi,— conclut un grand orateur, — leur douleur *s'accroît* sans mesure, si bien que l'amour de la Sainte Vierge est en cela plus infortuné qu'il *compatit* avec Jésus Christ et ne le *console* pas, qu'il *partage* avec lui ses douleurs et ne les *diminue* pas. Au contraire, il se voit *forcé* de redoubler les peines du Fils en les communiquant à la Mère (1). »

Aussi qui dira les indicibles douleurs de la Vierge Marie? La liturgie lui applique les paroles du prophète Jérémie : « A qui vous comparerai-je? A qui dirai-je que vous ressemblez, ô fille de Jérusalem? Où trouverai-je quelque chose d'égal à vos douleurs et comment vous consolerais-je, ô Vierge, fille de Sion? Votre douleur est immense comme la mer », c'est-à-dire sans profondeur ni limites... Qui pourrait tenir dans sa main les eaux de l'Océan? » (Isaïe).

« O ma douce Souveraine ! non je ne croirai jamais qu'il vous eût été possible de supporter de tels tourments sans perdre la vie, si l'esprit de vie, l'esprit de consolation, l'esprit de douceur de votre Fils, dont la mort vous causait de si cruelles souffrances, ne vous avait fortifiée et consolée intérieurement ; s'il ne vous avait représenté que ce spectacle que vous contempriez, la mort dans l'âme, était moins sa mort que le triomphe qui lui assujettissait toutes choses (2). »

Ainsi la Sainte Vierge a ineffablement souffert et son cœur est le plus douloureux de tous les cœurs. Et pourquoi donc? car il est temps de dégager la leçon de ce long martyr. Pourquoi toutes ces souffrances, cet abîme de douleur au cœur le plus pur et le plus aimant? Précisément, pour être la Reine des Victoires et le Refuge des pécheurs. « O Mère de Dieu ! Vous avez été choisie de toute éternité pour que ceux que Dieu ne peut sauver par sa justice, vous les sauviez par votre pitié et votre miséricorde (3). »

Ce sont ses souffrances qui ont fait de Marie la grande victime apportant à Dieu plus de gloire que tous les martyrs, et c'est la douleur qui l'a faite notre Mère, la mère et le refuge des pécheurs.

(1) Bossuet. Sermon sur la Compassion.

(2) Saint Anselme.

(3) Saint Jean Chrysostôme.

Faites-nous comprendre, ô mon Dieu ! que la souffrance est rédemptrice. Dites-nous, ô Jésus, que la douleur est la semence des moissons éternelles. Et vous, ô Marie ! « l'amour vous a donné la croix, faites que la croix nous donne l'amour. Et si, pour aimer, il faut souffrir et mourir, obtenez-nous cette grâce, que nous aimions tout ce qui vient de Dieu, jusqu'à la souffrance et à la mort ».

G. B.



## LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

DE LA PAIX QUE L'ON TROUVE A LA SUITE DU CHRIST



CELUI qui veut devenir l'intime ami de Jésus, qu'il pense constamment à servir Jésus ; qu'il ne se soucie pas de ce que lui suggère la prudence de la chair ; mais qu'il médite sur ce qui plaît à Dieu, et non sur ce qui plaît à la grossièreté des sens.

Tu ne trouveras point la paix à éviter l'effort, mais une agitation plus vive ; car l'audace des passions qui se disputent l'âme se fortifie de la faiblesse qui redoute le travail.

Aucun bien, aucune société ne te donneront la paix, si tu ne l'as d'abord établie au dedans de toi.

Partout, en effet, tu portes avec toi l'ennemi de ton repos.

Ni en eux-mêmes, ni hors de soi, les saints amis de Dieu n'auraient jamais trouvé le repos, s'ils n'avaient délaissé toute chose

pour le Christ, et s'ils ne s'étaient décidés à s'abandonner totalement à Dieu pour l'amour de Lui.

2. Qu'il vit en paix, celui qui ne tient à la présente vie que pour faire pleine pénitence et qui par là mérite sûrement la vie future.

Qu'il vit misérablement celui qui voit le temps lui échapper continuellement, et qui ne fait rien pour obtenir l'éternité.

Qu'il vit en paix, celui qui pleurant avec une sincère humilité ses propres fautes, ne s'ingère pas à critiquer la conduite d'autrui.

Mais qu'il est agité celui qu'entraînent ses désirs et que ses passions deçà delà poussent et repoussent ;

Celui qui ne prend pas sa croix pour suivre Jésus, et dont il est écrit : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi ; celui qui ne recueille pas avec moi dissipe* (S. Luc, XI. 23.)

3. L'âme légère, instable, inconstante, amasse tristesse sur tristesse.

Elle va de projets en projets sans en poursuivre aucun ; tout lui échappe parce qu'elle n'embrasse rien avec fermeté.

Quoiqu'elle voie bien qu'elle suit en vain son propre sentiment, elle ne veut point fixer son désir,

Et parce qu'elle ne cherche pas sincèrement la seule vraie consolation, elle est souvent privée de toute consolation.

Mais l'âme simple et sincère estime que toute peine lui est due, et qu'aucun travail, aucun fardeau, aucune humiliation ne compenseront jamais Notre-Seigneur de l'amour immense qu'il nous a porté.

Et quand même elle livrerait tous les biens qu'elle possède, et tout son sang et toute sa vie, elle se penserait toujours infiniment en reste d'amour.

4. Quiconque est mené par le vain amour de soi, au moindre souffle de la tentation se désiste de ses bons propos.

Bientôt il est distrait et lassé des choses de Dieu, celui qui n'y cherche pas purement Dieu.

Mais qui va sincèrement à Jésus, sa dévotion le pousse et non pas la crainte ou la nécessité.

Oh! qu'il est libre, celui qui soumet généreusement la chair rebelle à l'esprit!

5. Mérite-t-il d'être appelé serviteur du Christ, celui qui fait ses œuvres pour être loué des hommes, et qui oublie qu'il doit tout au Créateur à la gloire duquel existent et agissent toutes choses?

Mérite-t-il d'être compté parmi les chrétiens celui qui voit chaque jour tout ce que les âmes justes entreprennent ou supportent pour l'amour de Dieu, et que ne décident à la vertu ni les exemples des autres ni la Passion du Rédempteur.

Ne mérite-t-il pas d'être hué et conspué de tous les hommes, celui qui a contemplé le Fils de Dieu dans les acerbes douleurs du crucifiement qu'il endura pour sauver son âme, et qui ne se décide pas à remuer un pied pour attirer sur soi les complaisances de Dieu?

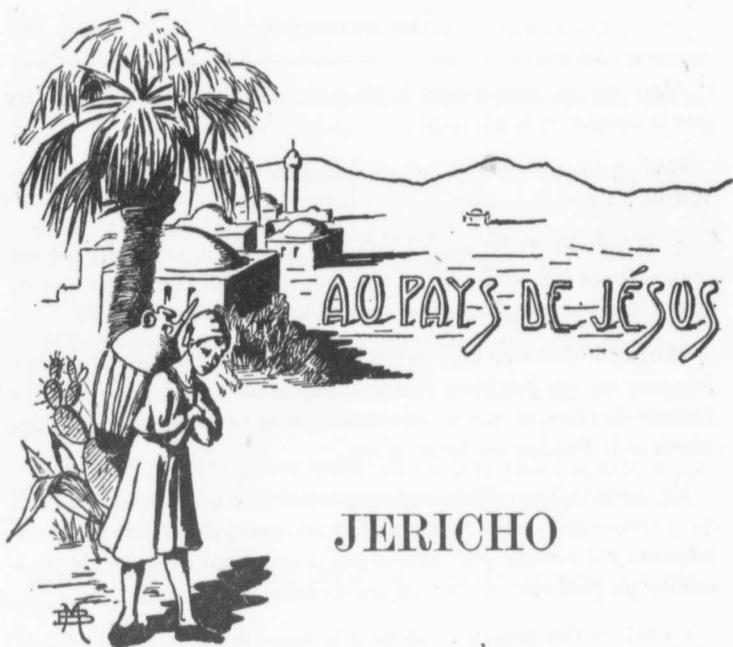
« Oh! je t'en supplie! pense à la spontanéité, à la liberté, à la gratuité du sacrifice par lequel j'ai pour toi répandu tout mon sang, alors que tu n'étais pour Moi qu'un ennemi coupable, indigne absolument de toute pitié et miséricorde;

Et peut-être comprendras-tu que tu dois avec une suprême diligence éviter les occasions où ton âme si chère se sépare de mon très pur amour. »



## L'ALMANACH DE SAINT FRANCOIS

Pour satisfaire un grand nombre de personnes qui n'avaient pu se procurer L'ALMANACH par suite de la rapidité de sa vente, nous en avons redemandé quelques centaines. Il nous reste de cette commande un certain nombre d'exemplaires qui sont en vente à la Maison Sainte-Elisabeth.



## JERICHO

L'ANTIQUE Jéricho, celle qui fut prise et détruite par Josué au temps de la conquête du pays de Chanaan par les Hébreux, était située au nord de la Jéricho actuelle, auprès de la source appelée aujourd'hui Aïn-es-Sultan, et que les pèlerins nomment Fontaine d'Elisée. C'est un tertre de ruines, dont la hauteur varie entre 12 et 24 mètres au-dessus du niveau de la source, et d'une étendue de 4 hectares environ.

Voilà trois ans que des fouilles sont opérées sur ce point pendant les mois d'hiver par M. le professeur Sellin, de Vienne, aidé d'un architecte et d'un archéologue allemands.

Les résultats de ces courtes mais fructueuses campagnes seront sans doute publiés en détail, mais le résultat d'ensemble est déjà connu et confirme de point en point tout ce que nous savons par les Livres Saints de l'histoire de Jéricho.

C'était une petite ville forte, située au pied des montagnes qui bordent la plaine du Jourdain du côté de l'Ouest.

La position n'était pas forte par elle-même, aussi était-elle disposée en véritable citadelle. La ville, de forme elliptique, était protégée

pa  
m  
su  
du  
co  
qu  
ère  
Ty  
sion  
J  
Hé  
C  
née  
ée  
L  
de c  
cédé  
appa  
israél  
entre  
roc  
établi  
les ir  
Su  
pierr  
cyclo  
vait ê  
C  
mètre  
ne co  
On pe  
En  
un do  
mur in  
écarté

(1) L

par une enceinte puissante et dominée par une acropole à double muraille occupant l'angle nord-ouest.

Le peu d'étendue de cet ensemble n'est pas sans donner quelque surprise. On juge tout d'abord avec ses habitudes d'esprit, et l'étendue de nos cités modernes fait prendre en pitié une ville forte qui couvre une surface aussi restreinte. Mais il faut se rendre compte que les cités célèbres de ces temps reculés, XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, étaient de très petites villes. Lachis et Gézer en Palestine, Tyrinthe et Mycènes en Grèce, mises à jour, révèlent des dimensions analogues.

Jéricho était la clé des défilés qui montent vers le pays que les Hébreux devaient conquérir. Elle devrait être prise et détruite.

Or, les fouilles ont mis à découvert les ruines de la cité chananéenne, où la vie cessa tout d'un coup et qui resta morte et inhabitée pendant plusieurs siècles.

Les recherches déjà opérées sur divers points du pays ont permis de classer avec précision les débris des civilisations qui se sont succédées en Palestine. Les poteries et les divers objets trouvés là appartiennent, sans nul doute possible, à la culture chananéenne pré-israélite. Il en est de même des murs de la ville sur lesquels il faut entrer dans quelques détails. Le mur d'enceinte est posé non sur le roc directement, mais sur une couche de terre battue, destinée à établir un niveau bien horizontal, et dont l'épaisseur varie suivant les irrégularités de la roche.

Sur ce terre-plein, tassé et pilonné, il y a deux assises de grandes pierres non taillées, mais grossièrement équarries. Et sur cette base cyclopéenne s'élève un talus en pierres brutes plus petites, qui pouvait être recouvert d'un glaciais en terre battue.

Ce talus, avec le soubassement, a une hauteur moyenne de 5 mètres (1). Au-dessus s'élevait le mur vertical en briques, dont nous ne connaissons pas la hauteur. Il avait environ 2 mètres d'épaisseur. On peut lui supposer une hauteur de 6 à 8 mètres, sans exagération.

En outre, l'acropole, placée au nord de la ville, était protégée par un double mur ; un mur extérieur d'une épaisseur de 1m. 50, et un mur intérieur de 3 mètres à 3m. 50 d'épaisseur. Ces deux murs sont écartés l'un de l'autre de 3m. 50 et reliés par des murs de refend.

---

(1) Le mètre équivaut à trois pieds.

Des traces de pièces de bois, découvertes sur divers points, font supposer des constructions en bois couronnant les murs. Telle était, dans ses lignes principales, la ville redoutable devant laquelle le peuple de Dieu se trouva arrêté après le passage du Jourdain.

Aux ruines des maisons et des murs chananéens sont superposées des ruines juives et romaines, mais on les distingue nettement des ruines primitives sur lesquelles se fit le désert pendant de longs siècles.

On sait les malédictions prononcées par Josué contre celui qui oserait rebâtir la ville détruite : « Au prix de son premier-né il en posera les fondements ; au prix de son plus jeune fils il en relèvera les portes. » (JOSUÉ, VI, 26).

Le Livre des Rois a conservé le nom de celui qui osa braver l'anathème : Hiel, de Béthel, qui perdit en effet ses deux fils, l'un au début, l'autre à l'achèvement de l'ouvrage. (III<sup>e</sup> des Rois, XVI, 34).

Cette seconde Jéricho, retrouvée au-dessus de l'ancienne, a livré les traces de la civilisation israélite entre le XI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. On y a même trouvé des sépultures d'enfants sous le sol des maisons, comme pour rappeler l'accomplissement des menaces de Josué.

On voit que, sur ce point du globe au moins, la science et la foi se trouvent bien d'accord.

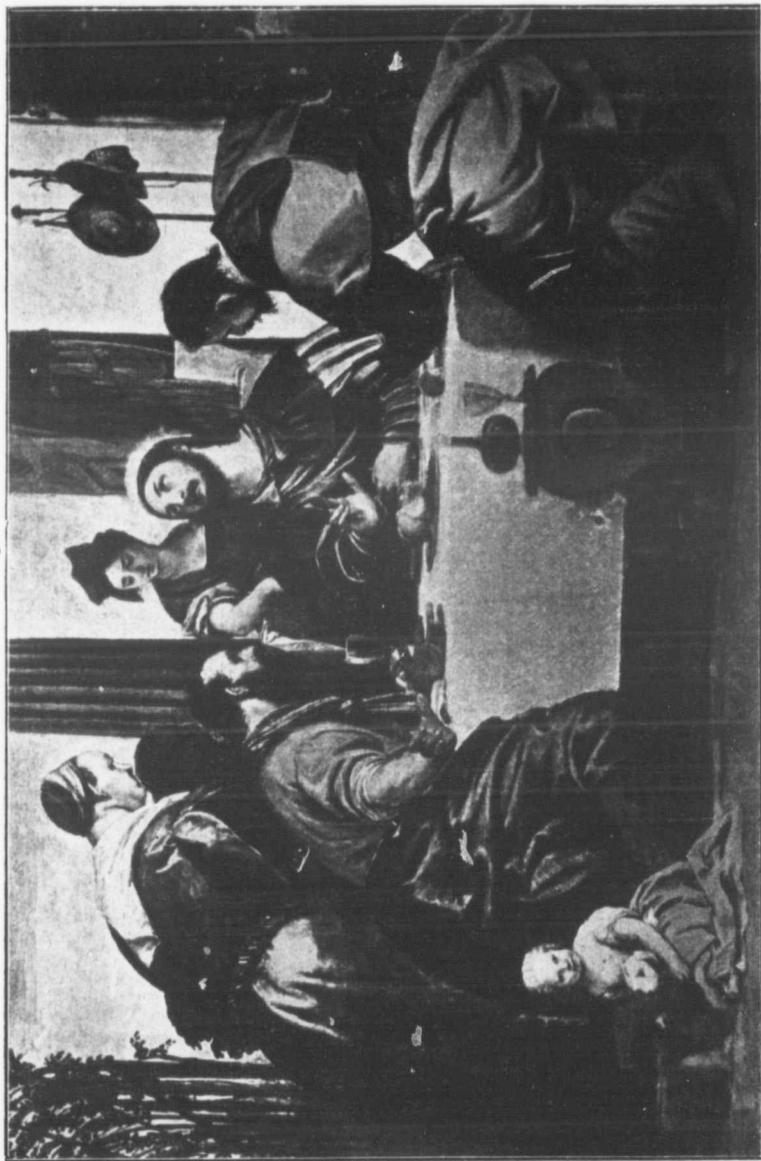


Je ne crains pas de dire que le plus grand honneur qui ait été décerné au Tiers-Ordre, c'est Léon XIII qui le lui a rendu quand il a prononcé ces authentiques paroles : « Ma réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre de Saint-François ». Entendez-vous ? « Ma réforme sociale ! » Le Pape sait les souffrances de la Société, il sait qu'elle agonise d'envie et d'égoïsme : qu'en haut le cœur se dessèche dans le luxe et la jouissance ; qu'en bas, il s'ulcère de haine et d'appétits insatisfaits ; il sait le Pape, qu'à tort ou à raison, la société est mécontente, que ses étages se disloquent, que les classes y frémissent, et que les colères qui y grondent s'apprêtent à éclater en tempêtes...

Donc il faut une réforme ; chacun a un projet ; mais vous, vous êtes le projet du Pape : « Ma réforme sociale, c'est le Tiers-Ordre de saint François. »

Mgr DADOLLE, Evêque de Dijon.

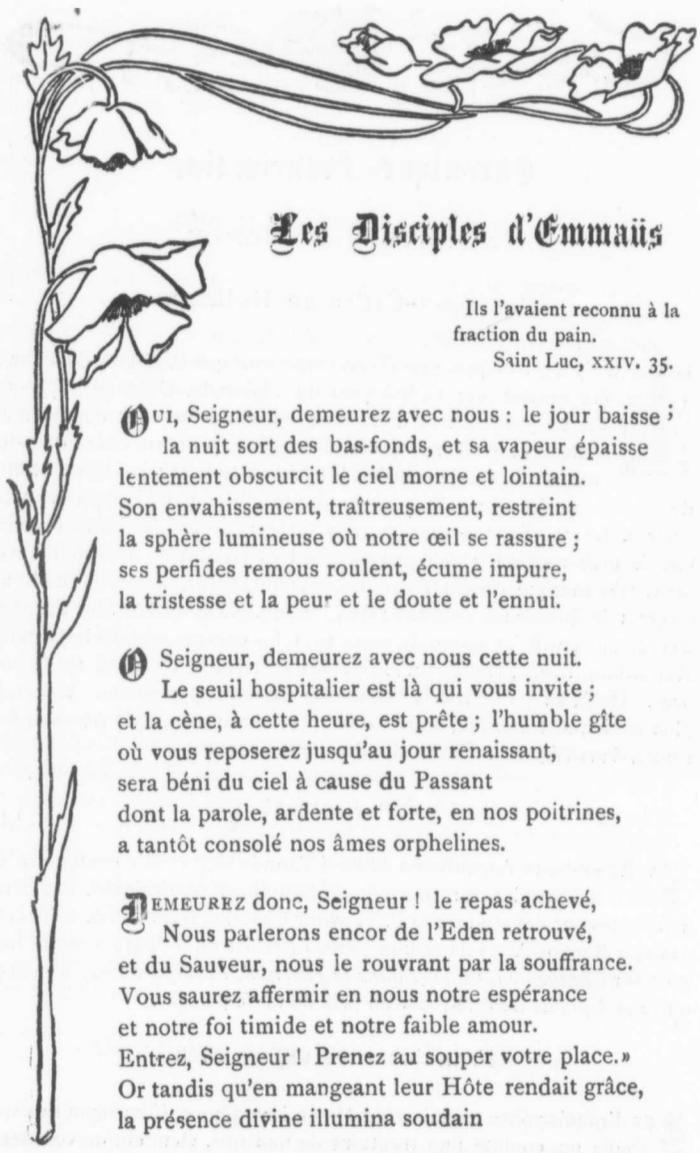




P. VÉRONÈSE

LES DISCIPLES D'EMMAÛS

LES DISCIPLES D'EMMAUS



## Les Disciples d'Emmaüs

Ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.

Saint Luc, XXIV. 35.

**Q**UI, Seigneur, demeurez avec nous : le jour baisse ;  
la nuit sort des bas-fonds, et sa vapeur épaisse  
lentement obscurcit le ciel morne et lointain.  
Son envahissement, traîtreusement, restreint  
la sphère lumineuse où notre œil se rassure ;  
ses perfides remous roulent, écume impure,  
la tristesse et la peur et le doute et l'ennui.

**Q** Seigneur, demeurez avec nous cette nuit.  
Le seuil hospitalier est là qui vous invite ;  
et la cène, à cette heure, est prête ; l'humble gîte  
où vous reposerez jusqu'au jour renaissant,  
sera béni du ciel à cause du Passant  
dont la parole, ardente et forte, en nos poitrines,  
à tantôt consolé nos âmes orphelines.

**D**EMEUREZ donc, Seigneur ! le repas achevé,  
Nous parlerons encor de l'Eden retrouvé,  
et du Sauveur, nous le rouvrant par la souffrance.  
Vous saurez affermir en nous notre espérance  
et notre foi timide et notre faible amour.  
Entrez, Seigneur ! Prenez au souper votre place.»  
Or tandis qu'en mangeant leur Hôte rendait grâce,  
la présence divine illumina soudain

**L**EURS yeux, que dessilla la fraction du Pain.

V. M.



## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

### Le Tiers-Ordre en Hollande

**L** n'y a qu'un peu plus de soixante ans que la liberté du culte a été rendue aux catholiques de Hollande. C'est en 1853 que Pie IX y rétablit la hiérarchie catholique, et c'est depuis 1884 seulement que l'enseignement religieux peut être donné dans les écoles. Au siècle dernier, les catholiques ont passé du chiffre de 300 000 à celui d'un million et demi, administré par 5 évêques et 3000 prêtres. Leurs efforts se sont tournés surtout du côté des œuvres sociales. Les Tertiaires n'y sont pas encore très nombreux, mais un mouvement très marqué vers le Tiers-Ordre se fait sentir, et dernièrement un congrès de directeurs a été tenu dans ce but. D'après le "Sint Franciscus Maandschrift", numéro de mars 1911, les centres les plus importants Rotterdam, Bréda, Delft etc... ont des fraternités de 100 à 150 membres. Delft, en particulier compte 100 frères et 350 sœurs. Weert, la plus ancienne fraternité, érigée dès 1797, réunit même 367 frères et 604 sœurs, dans l'église conventuelle des Franciscains.

### Un Lauréat

**L**A République Argentine a célébré l'année dernière le centenaire de son indépendance ; outre les cérémonies patriotiques, des fêtes artistiques ont été tenues ; le P. Salvator Castella, franciscain, a été couronné à Buenos-Aires dans une joute littéraire où il figura avec un rapport sur *l'Influence du Clergé dans la guerre de l'Indépendance*. Il a reçu outre le diplôme de vainqueur un prix de mille pesetas.

### Franciscaines espagnoles

**L**ES Franciscaines tertiaires de Marie Immaculée, Congrégation espagnole qui compte une trentaine de maisons, viennent de voir leurs méthodes d'instruction des sourdes-muettes préférées à toutes celles qui avaient été proposées aux commissaires espagnols chargés de choisir celles qui seraient employées dans les établissements publics ; le con-

cours était international. Les collèges de Madrid, Valence, Barcelone, Saragosse, etc, ont déjà appliqué les méthodes choisies avec un plein succès. La charité chrétienne réalise la parole de Notre-Seigneur : Les muets parlent, les sourds entendent.

### Zèle des Tertiaires italiens

**S**OUS l'impulsion de leur directeur, les tertiaires de Ceneda ont fait du 15 janvier dernier une solennité de réparation des blasphèmes. Le matin fut célébrée la Sainte Messe et la communion réparatrice à laquelle prirent part un grand nombre de personnes. L'après-midi eut lieu l'adoration réparatrice qui dura trois heures, durant lesquelles prières, cantiques et hommages alternèrent. La cérémonie se termina par un sermon de circonstance et la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Un souvenir fut distribué aux assistants : une image représentant Saint François à Greccio.

Nos fraternités de la campagne n'ont pas aisément l'occasion de s'exercer à l'action sociale où l'on pousse le Tiers-Ordre de nos jours. Mais la réparation des blasphèmes et des scandales, n'est-ce pas une œuvre à laquelle leur zèle peut s'exercer, comme s'exerça celui de leurs frères d'Italie ?

### Un joyeux Noël

**ENCORE** en Italie, à Rovigno. Une inspiration digne du cœur embrasé de Saint François a mis en mouvement les tertiaires de cette petite ville, à l'occasion de la dernière fête de Noël. De porte en porte, zélateurs et zélatrices s'en allèrent quêter et du pain, et de la viande, et du sucre, et du café et le reste... Puis selon les indications que leur charité avait discrètement recueillies, de petites boîtes, des paniers furent garnis et portés dans les familles nécessiteuses ; les plus pauvres, les plus nombreuses avaient les plus gros cadeaux. La joie, l'action de grâces, remplirent tous les cœurs : ce fut un beau cantique de Noël que les anges allèrent répéter au pauvre Enfant-Dieu de la crèche.

### Un hôpital fondé par les Tertiaires

**I**L s'agit d'une ancienne fondation, puisqu'on vient de célébrer son 170<sup>e</sup> anniversaire ! mais elle est encore pleine de jeunesse et de vie. L'Hôpital-général de Gênes, fondé par les tertiaires et dirigé par les F. M. Capucins, faisait dernièrement au milieu de la sympathie populaire, le souvenir de sa fondation.

## Deux nouveaux évêques

DEUX F. M. Capucins, missionnaires, ont été récemment appelés à l'épiscopat par le Souverain Pontife. Le T. R. P. Anselme Ke-nealy, capucin anglais, a été sacré archevêque de Simla (Indes) et le R. P. Philippe Presuti, italien, vicaire apostolique d'Arabie.

### CANADA

#### Au Collège Séraphique

VOUS apprenons avec plaisir qu'il est question, entre les anciens élèves, déjà nombreux, de notre Collège Séraphique, de se réunir prochainement en *conventum*, afin de resserrer les liens toujours vivants qui les attachent les uns et les autres à leur cher Collège. C'est une idée excellente, à laquelle nous souhaitons une pleine et heureuse réalisation.

#### Visites canoniques.

SAINTE-MARTHE. C<sup>o</sup> Vaudreuil. Du 11-14 février; le R. P. Valentin Marie en fut le prédicateur; il s'est montré fort content de nos fraternités et particulièrement de ce que la jeunesse avait répondu avec générosité à son appel. En effet, la plupart des 17 nouveaux frères et des 33 nouvelles sœurs sont dans leur première jeunesse.

Les Discrétoires sont ainsi composés :

FRÈRES. Supérieur : M. le notaire Jeannotte; Assistant : M. le Dr. Archambault; Maître des novices : M. Dasyva Grenier; Discrets : MM. William Farmer, Rosario Seguin, Jos. Brabant, Wilfrid Larivée.

SŒURS. Supérieure : Mde Chartrand; Assistante : Mde Jos. Campeau; Maîtresse des novices : Mde William Downs; Discrètes : Mde Basile Sabourin, Mde Placide Sabourin, Mde Dasyva Grenier, Mde Moïse Bellefeuille.

RECTIFICATION. *A la page 130 de la REVUE de mars, il faut lire SAINTE-FLORE, et non SAINTE-ROSE.*

SAINT-LAURENT. — Au cours de la visite faite par le R. P. Mathieu du 18 au 21 décembre dernier, et où tous les tertiaires ont donné de grandes marques de zèle et de régularité, les élections ont ainsi renouvelé les discrétaires.

FRÈRES. Présidents : M. A. Métivier; Assistant : M. J. Coderre; Maître des novices : M. J. Cousineau; Secrétaire : M. Sta. Tassé; Discrets : MM. Robitaille, Norbert Clément, Jean Hamelin.

SŒURS. Présidente : Mde Norbert Clément; Assistante : Mde Jos.

Cardinal : Maîtresse des novices : Mde Jos. Cousineau : Discrètes : Mde H. Legault, Camille Renaud, F. Traversi.

FALL-RIVER. MASS. — Du 15 au 22 janvier 1911 le R. P. Thomas-Marie, du couvent de Montréal, a donné les exercices de la Sainte Visite aux deux fraternités de la Paroisse Sainte-Anne. Il les a trouvées admirablement soutenues dans la ferveur et la régularité par le zèle de leur R. P. Directeur. Neuf frères et 29 sœurs ont pris le saint habit, cinq frères et 24 sœurs fait leur profession. Malgré les déplacements et les décès les deux fraternités se maintiennent nombreuses.

Les deux discrétaires ont été renouvelés comme il suit :

FRÈRES. Supérieur : M. Frs. Lebeau ; Assistant : M. Arthur Lamarre ; Infirmier : M. J. B. Gamache ; Discrets : MM. Joseph P. Beaulieu, Ludger Michaud, Jos. Tremblay, Ph. Morin, Alphonse Gariépy.

SEURS. Supérieure : Mlle Scholastique L'Hérault ; Assistante : Mde Félix Moreau ; Maîtresse des novices : Elisa Arpin ; Secrétaire : Mlle Virginie Poitras ; Trésorière : Mde Barthélemy Bergeron ; Discrètes : Mde J. B. Bond, Mde Alex. Autote, Mde Isidore Doyle, Mde Arthur Lecours, Mde André Gariépy, Mde Duperre, Mlle Délia Goyette.



## NOUVELLES DE ROME

**D**euil du Pape. — Dans la Ville Éternelle on ne parle actuellement que de l'exposition universelle ; impossible pour le moment de rien en voir, il n'y a encore à peu près rien de terminé, et cependant on prétend l'inaugurer au mois d'avril. D'ailleurs, toute cette entreprise revêt le caractère odieux d'une manifestation impie, etc, de l'Italie, injuste et violente spoliatrice du patrimoine de Saint Pierre. Rien d'étonnant, dès lors, de voir le Saint-Père limiter ses réceptions et ses audiences au strict nécessaire, de décliner les visites des souverains étrangers et de suspendre les grandes solennités religieuses. Tout naturellement ce deuil général de la cour pontificale est loin de plaire à nos *Italianissimes* : pourquoi le Pape ne les aiderait-il pas à attirer des étrangers à Rome pour célébrer, à leur profit et à ses dépens, l'anniversaire de son dépouillement injuste et sacrilège par une armée de bandits !

**Mgr Marconi.** — Evêque, depuis 20 ans, de Pulati en Albanie, Mgr Marconi a remis, pour cause de grand âge, sa démission entre les mains du Pape qui l'a acceptée. Sa Sainteté a nommé le digne prélat au siège archiepiscopal titulaire de Théodosiopolis en Thrace. Lui succède sur le siège de Pulati, Mgr Bernardin Slaku, O. F. M., son coadjuteur depuis l'an dernier.

**Nouvelle paroisse.** — En face de notre collègue Saint-Antoine se trouve une antique église sous le vocable des SS. Pierre et Marcellin. Depuis le départ des religieuses qui occupaient le couvent attenant à l'église, c'est-à-dire depuis trois ans, on y avait cessé le service divin. Le Saint-Père vient d'ériger dans cette église une nouvelle paroisse que Mgr Ceppetelli, délégué du Cardinal Vicaire, a solennellement inaugurée le 12 février dernier.

**Nominations.** — Consulteur déjà de plusieurs Congrégations romaines, le R. P. Placide Lemos, lecteur à Saint-Antoine, vient d'être nommé encore consulteur à la Congrégation consistoriale.

**Prédications.** — Parmi les prédicateurs du carême dans les églises de Rome nous remarquons, comme à l'ordinaire, plusieurs franciscains, entre autres le P. Geremia Duceschi à S. Carlo al Corso et le P. Séverin Mambrini à Ste Praxède.

ROMANUS



### Parole épiscopale

Il ne faut pas se faire illusion : pour faire un peu de bien selon le besoin de notre époque, il est nécessaire d'avoir une organisation chrétienne.

Nous disons : une organisation chrétienne, parce que, sans christianisme, le peuple deviendra la proie du socialisme, et parce que sans action collective et bien ordonnée, nos efforts, pour guérir une société si malade, seront pratiquement impuissants.

Or une organisation de ce genre ne peut être mieux comprise et consacrée d'une manière plus efficace que sous les auspices du *Pauvre d'Assise*, qui alla au peuple et s'identifia avec lui.

Sans se donner des airs d'un tribun politique ou d'un agitateur social, saint François montra que, seule, la pratique de l'Évangile rapproche les diverses classes et les porte à se prêter un mutuel appui, sans qu'aucune d'elles ait à en souffrir dans sa dignité propre. Le Tiers-Ordre, c'est là une nouvelle forme de démocratie qui ressemble bien plutôt à une fraternité fondée sur l'universelle paternité du Dieu créateur.

Cardinal AGLIARDI.

du  
Le  
av  
au  
Ré  
sul  
dé  
fut  
pos  
ne  
dér  
(  
con  
réu  
—  
(1  
4712



LES ANCIENS RÉCOLLETS

## LE PÈRE JOSEPH DENIS

(Suite)

SUPÉRIEUR ET CURÉ AUX TROIS-RIVIÈRES

**L**E nom des Récollets est indissolublement lié à l'histoire des Trois-Rivières, dont ils furent les premiers missionnaires alors que ce carrefour de fleuves n'était encore qu'un poste de traite, dont ils furent plus tard les curés durant près d'un siècle, jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre. Lorsque le Père Joseph Denis y arriva en 1709, les Récollets y avaient un couvent, bâti par le Père Luc Filiastre quelques années auparavant. L'église paroissiale, en bois, avait aussi été bâtie par un Récollet, le Père Le Tac, en 1683. Cette église ne paraissant plus suffisante aux habitants ni au Père Denis, celui-ci résolut de la démolir et d'en reconstruire une autre, en pierre celle-ci, et qui fut définitive (1). Dès 1710, en juillet, la première pierre en fut posée, et en 1712 les travaux étaient terminés, sauf la toiture, qui ne fut posée qu'en 1714 avec le bois de l'ancienne église que l'on démolit seulement alors. •

Cette église est celle qui fut incendiée en 1908 et qui avait conservé le titre de « Paroisse ». On le voit, le Père Denis avait réussi à construire une église solide.

(1) Contrat pour l'église. Greffe des Trois-Rivières. Notaire Poulin, 6 avril 1712.

Nous relevons un trait typique des mœurs de l'époque à l'occasion de la construction de cette église ; le *Registre des Audiences* des Trois-Rivières nous le fournissent. Un nommé Paul Catz et sa femme, et un certain Martin Ondoyer, accusés d'avoir vendu de la boisson à des sauvages, s'en tirèrent sans punition, faute de preuves suffisantes. Par contre, il est ordonné pour l'avenir aux inculpés de ne laisser entrer dans leur maison aucune sauvagesse, sous peine de dix livres d'amende, dont la moitié pour le dénonciateur, l'autre moitié pour « la bâtisse de la nouvelle paroisse » de la ville (1). L'histoire ne dit pas si la fabrique bénéficia de cette source de revenus.

Le Père Joseph fut curé des Trois-Rivières de 1709 à 1717. Les registres paroissiaux par lui tenus durant cette période ne fournissent qu'une maigre contribution à l'histoire de notre Récollet. Baptêmes et mariages alternent, comme c'est naturel, du 16 décembre 1709 au 18 mai 1717, soixante-dix sept actes en tout ; peu de choses à y relever. Notons seulement que les sauvages figurent pour une bonne part dans la série des baptêmes et sépultures ; par contre, un seul mariage d'Algonquins, le 14 avril 1717. Les actes nous apprennent aussi que les Récollets desservait les missions de la rive nord du Saint-Laurent, dans le gouvernement des Trois-Rivières, où l'on voit le Père Joseph exercer le saint ministère à Yamachiche et à la Rivière-du-Loup.

Non plus à titre de missionnaire, mais en qualité de remplaçant temporaire du curé, le Père Joseph fait un enterrement à Champlain, le 15 septembre 1712, en l'absence du curé, M. Hazeur Delorme. Celui-ci inscrit l'acte à son retour. Le 14 mars et le 10 décembre 1717, c'est à Nicolet que le Père Joseph accomplit les fonctions du ministère paroissial.

Le curé de Batiscan, M. Philibert Bois, dut lui aussi, bénéficier des services du Père Denis, et il me semble même que celui-ci l'assista à son lit de mort, puisque le Père Joseph, porteur du testament du défunt, en cette qualité fait apposer les scellés, le 14 janvier 1714, par le notaire Poulin, sur les biens du curé (2).

Le Père Joseph se dévoua aussi pour les Religieuses Ursulines

---

(1) Greffe des Trois-Rivières. Registre des Audiences, 17 déc. 1714.

(2) Greffe des Trois-Rivières. Notaire Pothier, 5 janvier 1710.

dont il fut le supérieur et le confesseur. Le bien matériel lui-même de la communauté ne lui fut pas étranger. En sa qualité de supérieur, il est partie le 24 avril 1715, à un acte de donation en faveur des religieuses, par Pierre Niquet, d'une terre et habitation sise « au cheval Tardif, en la seigneurie de Saint-François, sur le Lac Saint Pierre, côté sud (1). » La donation fut annulée le 12 juin suivant (2), nous ne savons pour quelles causes, peut être par la volonté de Mgr de Saint-Vallier, qui à cette époque se rendit aux Trois-Rivières, où il séjourna plusieurs jours.

Les Ursulines de cette ville étaient chères à l'évêque, leur établissement était son œuvre, il avait dû lutter contre la Cour pour le maintien de cette fondation. A ce voyage de 1715, il leur donna encore des marques de sa bonté, et pourvut à l'adjonction d'une aile à leur monastère. Le Père Joseph profita de la présence de l'évêque pour lui présenter une postulante pour son Hôpital-Général de Québec. Mlle Marie-Joseph Godefroy de Saint-Paul supplia le prélat de l'admettre au noviciat, et le Père Joseph appuya la demande de sa pénitente ; il rendit d'elle « un bon témoignage ; il dit, entre autres choses, que Mlle de Saint Paul allait soigner et veiller les malades dans leur petite ville, — éloge très propre à intéresser le prélat en faveur de la postulante. Elle partit sur le champ pour Québec avec une lettre adressée à la Mère Supérieure de l'Hôpital-Général. Monseigneur y marquait que, vu les excellentes qualités de cette demoiselle et son amour pour les pauvres, il souhaitait qu'elle fût admise au noviciat afin que l'on pût juger de sa vocation. Il s'engageait à lui donner sa dot et tout ce dont elle aurait besoin. Avec une telle recommandation elle fut reçut du chapitre très agréablement le 26 juillet (3). La jeune fille devint une excellente religieuse, et mourut le 23 septembre 1748, à l'âge de 62 ans, après trente-deux ans de profession (4).

Ce séjour de Mgr de Saint-Vallier aux Trois-Rivières était son deuxième depuis son retour de France, après une absence de treize années. Rentré à Québec, le 17 août 1715, au milieu de l'allégresse

(1) Greffe des Trois-Rivières. Notaire Véron — Grandmesnil.

(2) *Ibid.* Même notaire.

(3) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général*, p. 238.

(4) *Ibid.* p. appendice, p. 719.

générale, il se mit aussitôt à visiter son diocèse. Aux premiers jours du printemps de 1714, dès que les glaces furent parties, il monta aux Trois-Rivières et à Montréal. « Lorsqu'on apprit aux Trois-Rivières que l'évêque était proche, le gouverneur et les personnes les plus distinguées vinrent au-devant, lui présenter le respect et la soumission de tous les habitants de cette petite ville ; on y mit les troupes sous les armes, et on fit tirer le peu d'artillerie qui se trouvait dans la place. C'est de cette sorte que Monseigneur fut conduit à l'église paroissiale. Après le chant du *Te Deum*, il fit au peuple un discours qui ne dura qu'un quart d'heure ; il donna ensuite sa bénédiction, et promit de faire une visite particulière dans chaque famille (1). »

FR. HUGOLIN, O. F. M

(A suivre)



### Ouvrons nos yeux

Chers Tertiaires, considérons qu'un des plus grands maux dans lesquels nous a précipités le péché originel, c'est l'aveuglement de l'esprit.

Les yeux de notre entendement sont voilés ; de là viennent tant d'erreurs dans nos jugements : ce qui est grand et digne d'amour au regard de Dieu, nous le considérons comme petit et méprisable, et ce qui est petit, affreux et méprisable aux yeux de Dieu, nous le regardons comme grand, précieux et digne de nos désirs.

Interrogeons notre cœur : Comment accueillons nous les humiliations, les souffrances, les adversités... ? Comment accueillons nous les honneurs, les richesses, l'estime des hommes... ?

Oui, méritons sur notre aveuglement qui nous fait redouter les trésors de la pauvreté, et qui nous pousse vers les vanités du monde.

Tous les mauvais désirs, toutes les affections déréglées ont leur source dans cet aveuglement, c'est le plus grand obstacle à la perfection : arrachons ce bandeau de nos yeux.

Prions notre père saint François de *voir clair* comme lui et d'accepter avec joie ce que les hommes fuient et détestent.

« Vous êtes bienheureux si vous souffrez des injures et des diffamations pour le nom de Jésus-Christ. »

(1) *Ibid.* p 231.



Sainte-Foy, près Québec

**A**u mois de mars 1910 le jeune garçon de Madame J. C., en jouant avec un canif se blessa grièvement à l'œil gauche ; si grièvement, qu'un abcès s'étant formé, l'oculiste déclara nécessaire à la conservation de l'œil droit l'évulsion de l'œil malade.

Sa mère, désolée, mis dans l'eau avec laquelle elle lavait l'œil de son enfant une image du Bon Frère Didace et la famille commença une neuvaine. L'enfant ressentit aussitôt un soulagement très grand et depuis son œil s'est complètement guéri. Au mois de février dernier, 1911, la guérison s'était parfaitement maintenue.

Louange à Dieu et reconnaissance au Bon Frère Didace.

Madame A. T., de Saint Roch de Québec, avait un bébé de deux ans qui semblait ne devoir jamais marcher. Au jugement du médecin, il était atteint d'une maladie congénitale des os qui lui rendrait pour toujours la marche impossible. Un autre médecin confirma ce jugement. Après avoir recouru à l'intercession du bon Frère Didace, la pauvre mère a vu les jambes de son enfant s'affermir. Il est âgé maintenant de 27 mois et marche très bien. Mille remerciements au bon Frère Didace (août 1909)

Melle E. R. de Saint-Pierre de Montmagny a été guérie par le recours au bon Frère Didace, d'une menaçante débilité de la gorge et des poumons. (Janvier 1910. Communiqué par le R. P. H.)

A la fin d'une longue maladie, alors que les médecins jugeaient son cas désespéré, Madame Adélarde D. — s'est vue soulager par

l'invocation du Bon Frère Didace ; ayant fait venir une image du serviteur de Dieu, elle la mit dans l'eau et dans ses crises de souffrances, elle faisait asperger son lit avec cette eau, et en éprouvait du soulagement. Au bout d'une quinzaine de jours, elle entra en convalescence, et bientôt sa prière persévérante fut exaucée ; elle revint à la santé.

Remerciements au bon Frère Didace Pelletier.

(Communiqué par le R. P. O. — Québec)

Au Révérend Père Al.-M. franciscain. Québec, 11 septembre 1910.

Je dois une grande reconnaissance au bon Frère Didace, et je vous envoie ce récit selon ma promesse.

Vers la fin d'avril je tombai malade de rhumatisme aigu ; le médecin me soignait de son mieux, mais il ne me cachait pas que je resterais probablement infirme.

Alors je mis ma confiance dans la prière et étant allée vous voir au monastère, je reçus de vous le conseil de faire une neuvaine au bon Frère Didace. Il y avait 3 mois que je souffrais. Oh ! que Dieu est bon, et son serviteur puissant. Sans tarder je pris du mieux ; maintenant je mange, travaille et dors comme si je n'avais pas été malade. Je ne me sens plus la même personne ; l'étonnement est grand autour de moi, car on savait que j'étais menacée de rester infirme. Alors je rends gloire au bon Frère Didace. Il y a un mois que je suis guérie et je n'ai pas fait de rechute. Je voudrais communiquer ma confiance à beaucoup de personnes et c'est pourquoi je vous prie de faire publier ceci dans la *Revue*.

Votre humble et reconnaissante A. C.

Saint-Michel, 18 juillet 1910

Révérend Père, C'est avec joie que je vous adresse ces quelques lignes. Il y a un peu de temps déjà que j'ai été me recommander aux prières de la communauté. Je souffrais d'un mal d'yeux et le médecin prévoyait que j'aurais à subir une opération. Maintenant je remercie le bon Dieu et son serviteur ; non seulement j'ai été exempté de l'opération mais aussi complètement guérie.

En me recommandant encore à vos prières je reste... M.-A. L.

Les Trois-Rivières. Janvier 1910, guérison, Dame T. R.-Elk. Lake (Ont.) deux faveurs. Dame A. P.

Dans l'intérêt même de la dévotion au Bon Frère Didace, la direction de la *Revue* prie les personnes qui croiraient avoir reçu de Dieu, par l'intercession de son serviteur, des grâces ou des faveurs, et qui désireraient publier le témoignage de leur reconnaissance, de ne point envoyer de lettres sans signatures et sans adresses. Leurs noms ne seront jamais publiés sans leur autorisation.



#### SAINT ANTOINE DE PADOUE ET LES

CANADIENS-FRANÇAIS (*Suite*)

#### CULTE DE SAINT ANTOINE

### AU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

**L**E Séminaire de Saint-Hyacinthe, anciennement Collège de Saint-Antoine, fut fondé en 1809 par Messire Antoine Girouard, en son presbytère de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Le premier collège fut terminé en 1816 [c'est ce qu'on a depuis appelé le "vieux collège", incendié en 1854], bâti sur le terrain maintenant occupé par la cathédrale, l'évêché et ses jardins. En 1836, la loi civile reconnaissait l'existence légale du *Séminaire de Saint-Hyacinthe*. Cependant le nom de "Collège de Saint-Antoine" apparaît encore souvent. En 1850, on commença la construction du séminaire actuel, dans lequel on entra en 1853.

L'érection canonique du Séminaire eut lieu en 1842, par mandement de Mgr Bourget, daté du 13 juin, fête de Saint Antoine. Nous extrayons de ce document les passages suivants :

"5°... Nous donnons au nouveau Séminaire pour premier patron saint Antoine, confesseur, dont l'Eglise célèbre la fête le treize juin, et pour second patron, saint Louis de Gonzague... Le premier titulaire [de la chapelle, — le Mystère de la Purification de la B. V. M.] et le premier patron seront doubles de première classe avec octave..."

"6° Nous le mettons [le Séminaire] sous la protection spéciale de saint Antoine et de saint Louis de Gonzague, pour que leur puissante intercession obtienne à tous les élèves de ce Séminaire la grâce de passer les plus belles années de leur vie dans l'innocence, afin de pouvoir dans l'âge mûr, travailler à la gloire du Seigneur dans l'état où il les appellera..."

"Sera notre présent Mandement lu et publié en ce jour à la messe solennelle que Nous allons célébrer dans la chapelle du dit Séminaire en l'honneur de saint Antoine, et ensuite enregistré dans le livre des délibérations de la Corporation de ce Séminaire..."

En 1843, le 12 mars, par l'entremise de la Sacrée Congrégation de la Propagande, les prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe obtiennent du Saint-Siège le privilège de réciter selon le Propre des Franciscains, l'office de la fête et de l'octave de Saint Antoine, Patron du Séminaire.

Le Patronage de Saint Antoine n'ayant pas été établi selon les formes liturgiques, plus tard on eut scrupule de faire l'*octave* de cette fête — octave que les suppliants de 1843 croyaient permise, d'après les dispositions du Mandement d'institution canonique cité plus haut, — comme ils supposaient conforme au droit, d'après la même ordonnance épiscopale, la célébration de la fête elle-même sous un rite supérieur à celui qui est assigné au calendrier général. On demanda donc et on obtint, le 23 juin 1870, de la Sacrée Congrégation des Rites, la faculté de faire, sous le rite *double de première classe avec octave*, l'office de Saint Antoine, " Patron du Séminaire et Titulaire de la chapelle du même Séminaire. "

Plus tard, nouveaux doutes portant à la fois sur les deux indults de 1843 et de 1870, parce que la concession de l'un

et de l'autre paraissait reposer sur l'hypothèse, alléguée par les suppliants de 1843 et de 1870, du patronage liturgique de Saint Antoine. Or, les formes du droit n'avaient pas été observées pour donner à ce patronage le caractère et les droits liturgiques. D'où, le 19 mars 1895, nouvelle supplique au Saint-Siège, par l'évêque de Saint-Hyacinthe. Après avoir fait l'historique des précédentes concessions [de 1843 et de 1870] tel qu'exposé plus haut, ce document expose les nouvelles demandes. Nous citons en entier :

“ C'est pourquoi les prêtres du dit séminaire de Saint-Hyacinthe, conjointement avec l'évêque soussigné, leur Supérieur majeur, pour mettre fin à tous ces doutes ; pour affermir et faire grandir encore la dévotion presque séculaire de leur Maison à saint Antoine de Padoue, qui en a toujours été réputé le Patron ; pour assurer à eux-mêmes et à leur œuvre la protection toute spéciale du saint Thaumaturge — osent supplier instamment VOTRE SAINTETÉ de daigner :

“ 1. *Confirmer l'élection* qu'ils font autant que requis par le droit, de saint Antoine de Padoue, comme *Patron* de leur Maison :

“ 2. *Déclarer* le même Saint *Titulaire* de la chapelle publique du même établissement : laquelle Chapelle a reçu les bénédictions solennelles de l'Eglise, — que les traditions du Séminaire croient avoir été placée sous le vocable de saint Antoine de Padoue, — mais dont le Titulaire n'est mentionné dans aucun document officiel ;

“ 3. *Valider*, autant que besoin, les *concessions antérieurement* faites par la bienveillance apostolique : à savoir que la fête de saint Antoine de Padoue soit célébrée sous le rite *double de première classe avec octave* et que tous les ecclésiastiques tenus au bréviaire et demeurant au séminaire susnommé en récitent l'office de fête et d'octave *selon le Propre de l'Ordre Séraphique* ;

“ 4. Etendre cette dernière concession ; A) à la récitation du *suffrage* au Bréviaire (les rubriques le demandant) selon le même office propre des Franciscains, pour tous ces mêmes ecclésiastiques du Séminaire tenus à l'office divin ; B) à la *célébration de la messe* aussi selon le *Propre* de l'Ordre de Saint François, pour tous les prêtres offrant le saint sacrifice en la fête du patronage “ *intra muros Seminarii.* ”

Le 30 avril suivant, le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande [Cardinal Ledochowski] faisait droit à cette supplique, sauf pour le dernier point qui regarde la célébration de la messe propre des Franciscains pour tous les prêtres, même pour ceux qui étaient étran-

gers au Séminaire. (1) Or ce point, qui était alors un privilège, est devenu l'année suivante, pour tout l'univers, de droit commun. Tout prêtre en effet est maintenant tenu de réciter la messe selon l'ordre de l'église ou de la chapelle publique où il célèbre. [Décret du 22 mai 1896].

Le 18 mai 1895, Mgr Moreau, transmettant à M. le chanoine Dumesnil, supérieur du Séminaire, la réponse de la S. C. de la Propagande, la faisait accompagner de la lettre suivante, qui résume la teneur de la réponse de la S. C. :

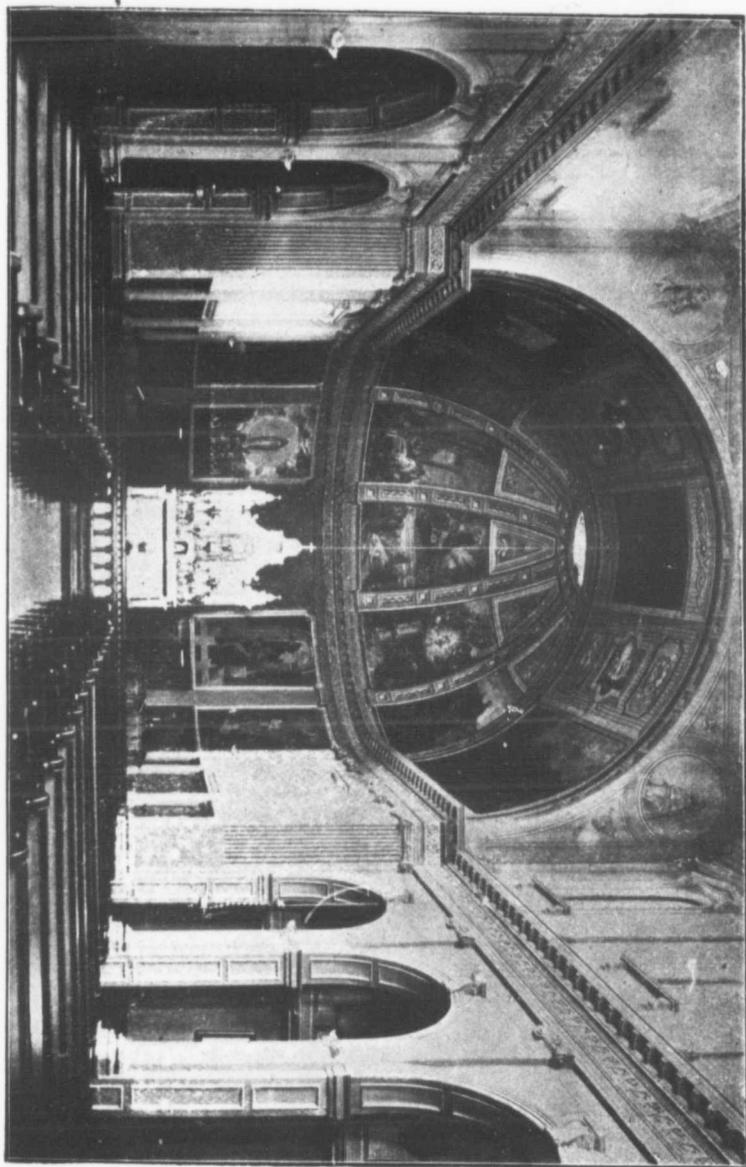
“ Je suis heureux de vous transmettre avec la présente la copie d'une lettre de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, qui m'informe que les Rescrits Apostoliques dont le Séminaire a été gratifié il y a déjà assez longtemps, au sujet de la fête et de l'office de saint Antoine de Padoue, conservent leur valeur et que vous pouvez en bénéficier actuellement. Son Eminence fait remarquer que les procédures voulues pour la nomination des Patrons de diocèse, de ville, ne sort pas requises pour l'élection des Patrons de Séminaire. Je crois devoir accompagner cette lettre de l'Éminentissime Préfet d'un document pastoral que j'adresse à tout le personnel du Séminaire sur cet incident providentiel qui va rehausser de beaucoup le culte de saint Antoine dans votre maison ; ce qui lui sera sans aucun doute la source d'inépuisables bienfaits célestes.

“ Je présume que vous commencerez à bénéficier des Indults apostoliques à la fête de votre Bienheureux Patron, le 15 juin prochain où elle est transférée, à raison de la Fête-Dieu qui tombe cette année le 13 juin. A compter de ce jour-là, pour le présent et pour l'avenir, tous ceux qui demeureront au Séminaire et qui seront tenus au bréviaire, devront réciter l'office divin pour la fête de saint Antoine de Padoue comme il est réglé dans les Indults du Saint-Siège pour votre maison.”

La lettre pastorale promise par Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, et qui fut effectivement adressée “ Au Supérieur et aux Directeurs, aux Séminaristes et élèves du Séminaire, ” est un magnifique document à la gloire de Saint Antoine. Elle met en relief la dévotion de l'évêque et du Séminaire au grand Thaumaturge franciscain. Nous en citons quelques passages :

(1) Ceterum hæc S. Congregatio non censuit opportunum concedere expetitam extensionem memoratorum privilegiorum sed gaudeat Seminarium favoribus jam impetratis. ”

LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE



t  
r  
l  
e  
r  
r  
c  
s  
l  
t  
e

“ En ces derniers temps, vous avez voulu entrer dans le mouvement mystérieux qui fait revivre, dans une intensité de gloire étonnante, le jeune Saint Thaumaturge. Cette pieuse pensée vous est donc venue que la mise en vigueur de vos privilèges apostoliques contribuerait à glorifier davantage saint Antoine dans cette maison qui l'honora toujours d'un culte si fidèle ; vous Nous adressâtes à cette fin une supplique que Nous Nous empressâmes de transmettre au Saint-Siège, avec notre instante prière de l'exaucer.

“ Une lettre, que nous recevons de Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, vient de lever tous les doutes, en reconnaissant saint Antoine comme dûment institué Patron du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et en déclarant que vous pouvez, conformément aux Rescrits précités : 1<sup>o</sup> célébrer la fête de saint Antoine de Padoue sous le rite double de première classe avec Octave ; 2<sup>o</sup> faire usage, dans la célébration de cette fête et de cette octave, de la Liturgie propre de l'Ordre séraphique.

“ C'est cette reconnaissance authentique du patronage de saint Antoine sur votre Maison, et l'inauguration de son culte selon le propre de la Liturgie franciscaine, que Nous venons célébrer avec vous. Nous venons nous réjouir avec vous de cet événement, qui grandira l'ardeur de votre piété envers votre aimable Patron, et assurera aussi à votre chère Institution les faveurs également grandes de son patronage.

“ Nous ne doutons pas en effet, N. T. C. F., que ce jugement du Saint Siège — promulgué par les présentes — ne soit accueilli de vous tous avec une pieuse et joyeuse reconnaissance ; car Nous savons quelle dévotion a toujours honoré saint Antoine du Padoue dans les traditions de votre Maison.

“ ... Nous aimons à le penser avec vous, le patronage de saint Antoine fut un des puissants facteurs de cette prospérité qui fait du Séminaire de Saint-Hyacinthe une institution si utile à l'Eglise et si honorable à notre pays ! ”

La lettre pastorale exalte ensuite dans Antoine la science et la sainteté ; elle étudie le mystère providentiel de la recrudescence de la dévotion à Saint Antoine en ces derniers temps. L'année 1895 étant le VII<sup>e</sup> centenaire de la naissance du Saint, l'évêque voit dans la restauration du culte du grand Thaumaturge au Séminaire en cet anniversaire “ une source féconde de bénédictions. ” Il exhorte à l'imitation du saint Patron, et termine en lui consacrant tout le personnel du séminaire — professeurs et élèves, et en adressant au Saint une ardente prière, lui promettant

qu'en retour il sera " toujours honoré, dans cette Institution, d'un culte spécial de reconnaissance et d'amour. "

" Sera la présente lettre lue, le quinze juin prochain, jour où se célébrera, cette année, la fête de Saint Antoine, à toute la communauté réunie dans la chapelle du Séminaire pour la messe principale de cette Fête. "

Cette lettre est du 20 mai 1895.

Depuis cette date le culte de Saint Antoine est particulièrement en honneur, et sa fête revêt un grand éclat au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Avant 1895 comme depuis, il y a toujours eu en la fête patronale [précédée d'une neuvaine] messe solennelle et panégyrique ; toujours les élèves ont récité à la prière du soir le *Si quæris*. Mais en plus, depuis 1895, chaque mardi de l'année, à la messe de la communauté, les élèves chantent une hymne de l'office du saint Patron ou un cantique en son honneur. La vie de Saint Antoine leur est lue chaque année. Le jour de la fête, il y a messe et vêpres solennelles, panégyrique, vénération de la relique et bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Toute la communauté se fait un devoir de s'approcher des sacrements. Les chants sont préparés avec soin, l'église est décorée magnifiquement, le drapeau de la maison flotte au haut de la tour, invitant à la joie et à la reconnaissance.

Quant aux dévotions particulières parmi les élèves, elles sont constantes. Vocations, examens, santés, etc., sont sans relâche l'objet de prières et de neuvaines à ce saint Patron. Souvent même des neuvaines avec la relique exposée ont été faites à ces fins.

Notons que le jour de la fête de Saint Antoine les *finissants* se rendent, après la grand'messe, chez M. le Supérieur, et lui communiquent la vocation qu'ils vont embrasser.

C'est probablement au Séminaire de Saint-Hyacinthe que se trouve la plus nombreuse collection de peintures antoniennes au pays. La voûte du chœur est couverte de ces peintures et de ces fresques, qui débordent même dans la nef. Elles ont été exécutées en plusieurs fois. Il y en avait quelques-unes avant 1895 [peut-être depuis 1884, la cha-

pelle actuelle datant de cette époque] ; plusieurs ont été ajoutées depuis 1895, et il en manque encore quelques-unes pour compléter le plan d'ornementation du sanctuaire. Une partie des peintures et toutes les fresques ont pour auteur M. Rousseau ; le reste des peintures est dû au pinceau de M. Saint-Hilaire, tous deux artistes canadiens. (1) Des textes tirés de l'office du saint Patron ornent également la voûte et les murs de la chapelle.

Dernièrement, le vieux maître-autel en bois de la chapelle a été remplacé par un autel neuf, en marbre, et la statue de Saint Antoine qui le dominait, ex-voto de M. l'abbé L.-H. Proulx, du séminaire, a été remplacée par une statue en harmonie avec le nouvel autel. L'ancienne statue est destinée à l'aile en construction au Séminaire.

Nous venons de nommer M. l'abbé Proulx. Son nom aurait dû se trouver en tête de ces notes, non-seulement parce que la plupart nous ont été fournies par sa bienveillance, ce dont nous le remercions avec effusion, mais encore et surtout parce que la recrudescence du culte de Saint Antoine au Séminaire de Saint-Hyacinthe, c'est M. l'abbé Proulx qui en a été l'agent providentiel.

En 1894, M. Proulx, assez gravement malade, était incapable de poursuivre les travaux ordinaires. Il lui vint à la pensée que s'il travaillait à la restauration du culte de Saint Antoine il obtiendrait peut-être sa guérison ; à tout le moins ferait-il mieux honorer le saint Patron. Il se mit donc à l'œuvre, sous la direction du saint évêque, Mgr Moreau,

---

(1) Voici les sujets de ces peintures :

1. Saint Antoine devant le tyran Eccelino.
  2. Mort de saint Antoine.
  3. Saint Antoine restaurant une jambe brisée.
  4. Saint Antoine ressuscitant un mort.
  5. Saint Antoine et l'Enfant Jésus.
  6. Saint Antoine prêchant aux poissons.
  7. Saint Antoine distribuant le pain aux affamés.
  8. [A la voûte] Saint Antoine, caressé par l'Enfant Jésus.
- Les tableaux 1. 3. 4. 5 sont de M. Rousseau ; 2. 5. 7. 8, de M. Saint-Hilaire.

et avec l'approbation du supérieur du séminaire, M. le Chanoine Dumesnil. Pendant deux ans M. Proulx travailla à cette œuvre de restauration, que couronnèrent de succès la lettre du Cardinal Préfet de la Propagande du 30 avril 1895, et la lettre pastorale de Mgr Moreau du 20 mai suivant. La splendeur actuelle du culte de Saint Antoine et les autres manifestations de la dévotion du séminaire au saint Patron sont le contre-coup direct et de ces documents et des efforts de M. l'abbé Proulx. (1)

Or il se trouve que depuis la restauration du culte de Saint Antoine au séminaire de Saint-Hyacinthe le saint Patron — ne devons-nous pas reconnaître en cela son influence ? — a dirigé vers ses frères les Franciscains un grand nombre de vocations religieuses. Le séminaire de Saint-Hyacinthe depuis 1898, a fourni à l'Ordre de Saint François plus de sujets que tout autre collège ou séminaire au Canada. N'est-ce pas admirable et providentiel ?

*(A suivre.)*

ANTOINE




---

(1) M. Proulx nous écrit que nos Pères l'ont beaucoup aidé dans ses travaux, en particulier « le saint et regretté Père Arsène » et l'aimable Père Ange. » Celui-ci a même laissé un témoignage durable de son concours, en permettant à l'artiste de s'inspirer d'un « Saint Antoine » vivant.

## L'EXPLICATION



E viens de comprendre, après dix ans, comment je suis devenue tertiaire ! Voici : Aux dernières élections j'ai été choisie comme discrète du quartier Sainte-Croix. Deux fois déjà j'avais assisté aux réunions du conseil de la Fraternité et je n'y avais rien remarqué d'extraordinaire. Hier soir, à une troisième séance, il fut question de recrutement, et de l'admission de nouvelles tertiaires.

Plusieurs noms furent d'abord proposés : c'étaient soit des personnes que présentaient les zélatrices, soit d'autres qui sollicitaient d'elles-mêmes leur entrée. La discrète de leur quartier était interrogée, elle donnait les informations qu'elle avait pu recueillir ; si les garanties étaient bonnes, si le caractère, les mœurs, les habitudes, la réputation de la candidate répondaient aux exigences de la Règle, le Discrétoire prononçait l'admission, si non, la discrète était chargée d'obtenir des renseignements supplémentaires, et on remettait la décision à une séance ultérieure.

Tout se passa comme cela se serait passé dans n'importe quelle société où un conseil délibère sur l'admission de nouveaux membres. Mais cette série de noms épuisée, une autre fut mise sur le tapis, et c'est alors que je fus vivement intéressée et que — je vous l'ai dit — je compris comment j'étais devenue tertiaire.

— Madame N., demanda la sœur Supérieure à ma voisine de droite, discrète du quartier Saint-Jean, où en êtes-vous avec Madame Dubois ?

— Je pense vous présenter son nom au prochain discrète ; je l'ai amenée à la réunion du mois dernier et en sortant, elle m'a dit : j'avais toujours rêvé cela.

— Bien ! Et vous Mademoiselle C., vos deux amies ?

— L'aînée résiste encore ; je doute beaucoup de réussir à gagner la plus jeune ; elle trouve la Règle trop sévère. Cependant si je gagnais sa sœur, elle la suivrait au Tiers-Ordre comme elle la suit partout. J'ai prêté à l'aînée un *catéchisme franciscain* ; la cadette a commencé elle-même à le lire, puis elle l'a repoussé en disant : Ils ont des manières de présenter les choses ! . . . Non, non, je ne veux pas !

— Patientons ; laissons la grâce agir.

Une conseillère, assise en face de moi de l'autre côté de la salle, la discrète du quartier Sainte-Hedwige, je crois, fit signe qu'elle voulait parler.

— Madame Z., dont j'ai fait faire le siège par les zélatrices a presque consenti à donner son nom ; mais elle craint que son mari ne lui fasse des difficultés ; je dois aller la voir pour enlever la place.

(Tiens, cette petite femme ! moi qui la croyais timide !)

On approuva.

La sœur Supérieure reprit :

— Une de nos sœurs m'a signalé une personne dont l'entrée nous serait bien précieuse ; elle est du quartier Sainte-Croix, du côté des rues neuves. Vous savez que nous n'avançons pas vite de ce côté-là.

Il y aurait cependant des personnes recommandables, à qui il ne manque que le zèle pour faire du bien, beaucoup de bien. Il suffit parfois d'en gagner une pour en attirer plusieurs. Or Madame F., veuve d'un médecin, libre de son temps, serait précisément capable, si elle était gagnée au Tiers-Ordre, d'en gagner d'autres. Le point est de la gagner. La sœur qui me l'a signalée est sa couturière et de plus elle la voit communier régulièrement à sa paroisse. Mais elle n'a pas d'autre accès. Sans être hautaine, cette dame F. parle peu ou point aux personnes qu'elle fait travailler et même chez elle, elle est distante.

Ce n'est pas encourageant ; mais voici qui ouvre une porte.

Notre sœur avait sur la table de son salon d'essayage quelques livres franciscains et entre autres, la nouvelle *Vie de Saint François*. Madame F., a paru surprise : Comment, dit-elle, vous lisez cela ?

— Dame ! répondit notre sœur, ce n'est point un mauvais livre ; je suis franciscaine ; naturellement j'aime Saint François, je cherche à le mieux connaître, et j'ai pris ce livre à notre bibliothèque.

Madame F. ouvrait de grands yeux ; notre sœur dut lui expliquer que le Tiers-Ordre existait toujours, qu'il avait des réunions, une *Revue* et une bibliothèque assez au courant des publications récentes elle donna même l'adresse de la bibliothèque que Madame F. nota.

La chère sœur fit mieux ; elle me prévint le soir même et à mon tour je prévins notre dévouée bibliothécaire...

— Madame F. n'est pas venue ; mais j'ai préparé le livre qui l'a tentée pour le lui offrir.

On demanda le nom de la sœur si heureusement active.

— Il faudra en faire une zélatrice, dit quelqu'un ; ce n'est pas la première belle capture qu'elle fait avec ses livres innocemment exposés.

*Innocemment* eut du succès. — Les langues s'animèrent ; la sœur Supérieure ramena l'ordre.

— Ce n'est pas tout, dit-elle : quelqu'un peut-il atteindre Madame F. ?

Je la connaissais un peu, par une de ses cousines ; je le dis.

— Il faudra lui rafraîchir la mémoire, quand vous la verrez . . . Trouvez-en l'occasion ; amenez la conversation sur Saint François, sur le Tiers-Ordre, ses œuvres, ses avantages . . .

Madame N., discrète du quartier voisin, pouvait l'atteindre par une amie commune ; de plus une zélatrice lui fournissait quelque chose.

— Avec l'aide de Dieu, nous la tiendrons. Je vous charge, me dit-elle, de demander une neuvaine à cette intention aux sœurs de votre quartier qui seront les premières à bénéficier de leur succès.

La séance s'acheva sur quelques questions de détails, distribution de feuillets, de petits livres, etc . . .

J'eus d'ailleurs de la peine à garder jusqu'au bout mon attention. Un monde de souvenirs agitait mon esprit. Une *Revue* examinée chez une amie, et complaisamment prêtée ; un *Manuel* oublié chez moi et lu par désœuvrement, par curiosité puis avec intérêt ; quelques allusions de celles-ci ou de celles-là, que depuis j'avais recon nues pour tertiaires ; des conversations qui retombaient, inévitablement mais naturellement, sur Saint François et son Tiers-Ordre ; enfin le moment venu, une série de démarches directes, renversant mes objections, décidant mon consentement . . . mais toute cette diplomatie, mais toutes ces pieuses habiletés, mais tout ce siège d'une âme, mais je connaissais tout cela ; j'avais subi tout cela . . . et c'est comme cela, grâce à Dieu ! que je suis devenue tertiaire !

V.-M.





## BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— I. *L'Instruction au Canada sous le régime français (1635-1760)* par M. l'abbé **Amédée Gosselin**, recteur de l'Université Laval, à Québec.

Les Canadiens lettrés et instruits sont unanimes à saluer avec enthousiasme cet ouvrage du distingué Recteur de l'Université de Québec. Ce n'est plus de l'histoire par grandes envolées souvent fantaisistes, à la manière de F.-X. Garneau qui l'avait prise de Michelet; c'est de l'histoire patiente, laborieuse, solidement appuyée sur les faits et les documents, et coordonnant ensuite toutes ses conclusions en une thèse imposante. Le livre justifie pleinement ce qu'écrivait à l'auteur le saint et savant Archevêque de Québec :

« C'est de l'histoire fort intéressante, inédite, dit S. G. Mgr l'Archevêque, et une thèse très opportune, qui rend justice à qui de droit. Vraiment nous avons lieu d'être fiers comme catholiques de ce que l'Eglise a fait, au Canada, de 1635 à 1760 pour l'éducation et, en même temps, nous pouvons prouver à nos adversaires et même à nos compatriotes trop peu éclairés ou trop timides, que l'éducation n'a pas été négligée et que, au contraire, elle était très favorisée sous le régime français. »

Non, pas plus en Canada qu'ailleurs, le clergé n'a attendu que la lumière lui vint des loges maçonniques pour faire son devoir d'instructeur et d'éducateur. Ajoutons que cet ouvrage nous semble définitif, et qu'on ne pourra désormais ni s'en passer ni peut-être le dépasser. V.-M.

— II. **R. P. Couet, O. P.** *Bas les masques. Etude antimaçonnique.* Brochure de 32 pages. 5 sous l'unité — 50 sous la douzaine — \$ 3.00 le cent à Québec, chez Garneau, à Montréal, chez Granger.

Cette opuscule est le complément de la **FRANC-MAÇONNERIE ET LA SCIENCE CATHOLIQUE**, du même auteur. Il prouve par l'*histoire* et les *faits contemporains* la nécessité de faire connaître les manœuvres astucieuses des sectaires. Il fait voir aussi sur quel terrain on peut les combattre avec succès. On ferait bien de répanir cet ouvrage parmi les membres des cercles, des sociétés de bienveillance et des organisations ouvrières. Ce serait un excellent moyen pour les mettre en garde contre les sociétés secrètes défeudues par l'Eglise.

Écrit d'une plume alerte et facile, il rappelle vivement, à chacun, les devoirs de *l'heure présente*.

(*Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, Editeur, rue Cassette, 15 Paris*).

— **III. L'Aiguillon d'amour**, par le P. UBALD D'ALENÇON. In 32 de 160 pages. 0 fr. 80.

Très importante dans l'histoire ascétique du moyen-âge, cet ouvrage, frère de *l'Imitation*, a été longtemps attribué à Saint Bonaventure. Il est plus probablement du Fr. Jacques de Milan, franciscain du XIII<sup>e</sup> siècle. Le R. P. Ubald en donne une traduction élégante et fidèle qui, nous l'espérons, fera reprendre à cet opuscule sa place d'autrefois dans l'estime des personnes de piété. Il est tout pénétré de ce divin esprit franciscain, d'austère mortification et de piété tendre que soutient l'amour de Jésus Crucifié. V.-M.

— **IV. Le Vieillard**. *La vie montante. Pensées du soir*, par Mgr BAUNARD recteur honoraire de l'Université catholique de Lille. In 8° de 523 pages ; 5 fr.

Un beau et bon livre, disons un excellent livre, où un vieillard, parvenu à un âge avancé, a recueilli, dans la solitude, ses souvenirs et impressions sur les objets, les événements et les questions capitales de l'ordre religieux, moral, scientifique, politique, qui, dans le siècle dont il fut, ont le plus importé à la direction de son esprit et à la conduite de sa vie. En même temps qu'il en tire de nouvelles et meilleures clartés pour sa dernière étape, il en transmet le modeste héritage à ceux qu'il laisse après lui et qui vieilliront comme lui. Les jeunes gens d'autrefois, vieillards de demain s'il plaît à Dieu, gagneront beaucoup à lire et à méditer ces pages vraiment formatrices.

— **V. Les Trappistes en Chine**, par M. A. LIMAGNE. In-8°, 83 pages : 2 fr.

« Les Trappistes en Chine » nous disent les raisons d'une Trappe en Chine, l'histoire émouvante de sa fondation, le dur et long siège qu'elle soutint contre les Boxers. La vie du Chinois s'y reflète pittoresquement dans le train ordinaire de ses travaux et de ses habitudes.

L'auteur a puisé abondamment dans les récits, lettres, journaux, notes que les Trappistes lui ont confiés et il a mis en œuvre cette riche documentation avec un souci de la vérité et un agrément de style qui font de ces pages une lecture vraiment attrayante en même temps qu'une fidèle histoire des événements et une description exacte des lieux.

Les nombreuses photographies ajoutent encore leur précision aux autres mérites de cette importante monographie.

— Librairie BLOUD et C<sup>ie</sup>, 7 place Saint Sulpice, Paris (VI<sup>e</sup>).

BOSSUET. — **Exposition de la doctrine de l'Église catholique**. Edition critique, avec introduction et notes par Albert VOGT, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-16 de la collection *La pensée chrétienne*. Prix : 3 fr.

Le livre de *l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique* obtint, dès son apparition, le seul résultat que Bossuet s'était proposé en l'écrivant : la conversion de plusieurs réformés et, peu d'années après, la seule approbation qu'il désirât : celle du Souverain Pontife. Aujourd'hui, après plus de deux siècles de luttes et de polémiques, ce précieux ouvrage demeure, pour les catholiques du

xx<sup>e</sup> siècle comme pour ceux du xvii<sup>e</sup> sinon un « précis » absolument complet de leur foi, du moins le plus admirable manuel de controverse protestante qui ait été mis entre leurs mains ; pour les réformés, le plus sérieux traité d'apologétique, qu'ait suscité le grand conflit doctrinal du xvi<sup>e</sup> siècle ; pour tout esprit français enfin, un des plus nobles monuments de notre littérature religieuse.

— **VI. Lourdes. Les Pèlerinages**, par le Comte Jean de BEAUCORPS. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50.

Lourdes est un sujet inépuisable. Voici encore sur ce pays des miracles un livre qui sera reçu avec bonheur par tous ses fervents. L'arrivée. — L'hôpital. — La Rue. — La Grotte. — Les Piscines. — La Procession du Saint Sacrement. — La Procession du soir. — L'Adieu : tels sont les titres des différents chapitres. Ce sont autant d'impressions vécues, de descriptions minutieuses et enthousiastes. Les pèlerins de Lourdes retrouveront ici leurs propres émotions, reproduites avec intensité, avec amour, avec piété. Les autres y puiseront le désir d'assister à ces spectacles grandioses et, par l'étalage des pires infirmités, tragiques. Même après l'ouvrage de Huysmans, celui de M. de Beaucorps constitue un livre original, — œuvre d'un observateur doué d'une vision très personnelle et parfaitement apte à faire revivre ses impressions de témoin dans une langue chaude et colorée, poussée jusqu'au réalisme.

*Collection Science et Religion.*

— **Qu'est-ce que le Ciel ?** par Mgr Wilhelm SCHNEIDER, évêque de Paderborn. Ouvrage traduit de l'allemand par G. GAZAGNOL. 1 vol. in-16

Etude vulgarisatrice des données de la foi chrétienne sur l'objet de notre espérance ; ouvrage de science et de consolation.

— **Examen de Conscience.** Ouvrage traduit de l'italien par Jean TRIOLLET. 1 vol. in-16.

Très apprécié dans sa langue originale, cet ouvrage permettra aux personnes pieuses et à tous les chrétiens sincères de se connaître par la recherche de leurs défauts et surtout de leurs intentions.



## NECROLOGIE

Nous recommanderons volontiers aux prières de nos lecteurs, les **ABONNÉS** défunts dont les noms nous seront transmis.

Québec. — Saint-Roch. — Mgr Antoine Adolphe Gauvreau, Prélat domestique du Souverain Pontife, ancien curé de Saint-Roch, décédé le 26 février.

Les qualités du prêtre, de l'apôtre, de l'administrateur ont été dites. *La Revue du Tiers-Ordre* ajoutera au magnifique et unanime éloge que tous ont fait du *Curé de Saint-Roch*, quelques lignes pour regretter en lui l'incomparable directeur des Fraternités du Tiers-Ordre, l'ami constant des Franciscains, le dévot serviteur de Saint François et de Saint Antoine de Padoue. Les tertiaires ! comme il les aimait, comme il se dévouait pour eux ; comme il les traitait en portion choisie de sa paroisse pourtant si absorbante ! Il voulait tenir lui-même leurs assemblées mensuelles, et chaque année il célébrait pour eux et au milieu d'eux la messe de minuit, trait de piété digne du Séraphique Patriarche et de la Noël de Greccio ! En revanche, ses tertiaires le vénéraient et garderont de lui un impérisable et filial souvenir.

**Sainte-Geneviève de Batiscan.** — M. le Chanoine Charles Bellemare, curé de cette paroisse, décédé le 21 février 1911.

Voici ce que nous écrit au sujet de ce digne prêtre, notre bon Rév. Père Frédéric : « C'était bien une des plus belles âmes sacerdotales que j'aie jamais rencontrée ; je l'ai connu intimement et nous avons beaucoup travaillé ensemble pour la gloire du Bon Dieu et la diffusion du Tiers-Ordre. Ah ! si tous nos chers Directeurs avaient le même zèle discret pour la diffusion du Tiers-Ordre, que de bien il se ferait dans l'Eglise du Bon Dieu. Sa vertu prédominante était une aimable douceur : *Mitis et humilis corde.* »

Une main bienveillante a d'ailleurs recueilli pour nous des paroles bien remarquables prononcées par le pieux défunt trois jours avant son décès ; nous les livrons à la dévotion de nos lecteurs.

« Je suis consolé d'être tertiaire de Saint François d'Assise, et d'avoir propagé le Tiers-Ordre selon mon pouvoir ; j'ai établi le Tiers-Ordre à Saint-Boniface (1) et à Sainte-Geneviève (2) et je crois que cela a fait beaucoup de bien aux deux places. J'espère que Saint François récompensera mon travail en m'aidant lorsque je paraîtrai devant Dieu.

Je désire recevoir avant de mourir l'application de toutes les faveurs spirituelles accordées aux tertiaires. »

M. le Chanoine Bellemare était d'une famille riche en prêtres, religieux et religieuses. A tous la *Revue du Tiers-Ordre* offre ses religieuses condoléances.

**Montréal.** — Mde Vve Philomène Roy, en religion Sr Saint Joseph-Marie, autrefois de Sorel ; elle appartenait à la Fraternité Sainte-Elisabeth ; décédée le 5 mars 1911, après 18 ans de profession.

Mère d'un de nos religieux, le R. P. Joseph Roy, elle eut la consolation de mourir entre ses bras, après une longue maladie supportée avec une édifiante patience qui couronnait dignement une édifiante vie.

**Paris.** — Fraternité des Frères. — M. Firmin-Joseph-Jules

(1) Où il a été curé dix-neuf ans.

(2) Où il a été curé quinze ans.

Briançon, Fr. Jean-François-Marie, tertiaire, décédé à l'âge de 71 ans, après 19 ans de profession.

Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, *dernier syndic du couvent de la rue Falguière*, premier assistant de la Fraternité, M. Briançon était un de ces hommes de foi, profondément religieux et agissant d'après ses convictions, sans aucune arrière-pensée de respect humain.

Le dévouement qu'il n'a cessé de témoigner à nos pères soit avant soit depuis leur dispersion et leur exil nous faisait un devoir de le recommander aux prières de tous les tertiaires.

Nancy. — France. — Mde Kirsch, membre du Discrétoire et mère d'un de nos religieux.

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde C. O. Beauchemin, née Marie-Louise Valois, en religion Sr Charles, décédée le 11 février, après 16 ans de profession.

— Mde Cloutier, décédée le 18 février.

— Mlle Philomène Emond, en religion Sr Sainte-Claire d'Assise, décédée en janvier après 27 ans de profession.

— Mde Jos Caron, en religion Sr Jean de la Croix, décédée en janvier après 26 ans de profession.

— Mde F.-X. Mercier, en religion Sr Ambroise, décédée en février après 14 ans de profession.

— Mlle Rachel Bibaud, en religion Sr Rose de Viterbe, décédée le 7 février à l'âge de 62 ans après 5 ans de profession.

— Fraternité Saint-Antoine. — Mde Vve J.-B. Bonneau née Marie-Louise Côté, en religion Sr Marguerite, décédée le 23 février à l'âge de 70 ans après 11 ans de profession.

— Mde G. Bourdeau, née Angèle Germain, décédée le 14 janvier à l'âge de 74 ans.

— Fraternité de l'Enfant-Jésus. — Mde J. S. Rochon, née Joséphine Dalcourt, tertiaire isolée et *zélatrice de la Revue*, décédée le 9 février à l'âge de 36 ans.

— Mde Chs Dumontier, née Emélie Barbeau, tertiaire isolée décédée le 29 janvier à l'âge de 70 ans.

— Mde Maximin Dupras, née Dorimène Verdun, en religion Sr Saint François d'Assise, décédée le 6 janvier 1911 à l'âge de 74 ans après 10 ans 7 mois de profession.

— Mde Jos Prévost, née Marie Sinotte, en religion Sr Sainte Marguerite, décédée le 8 janvier à l'âge de 76 ans après 9 ans 7 mois de profession.

— Mlle Philomène Blondin, en religion Sr Sainte Marie-Madeleine, décédée le 26 janvier à l'âge de 62 ans après 11 ans, 7 mois de profession.

— Fraternité Saint-Louis. — M. Pierre Dagé en religion Fr. Joseph décédé le 12 janvier, à l'âge de 65 ans après 16 ans de profession.

— M. Célestin Brunet, Fr Paul, décédé le 20 février 1910 après 3 ans de profession.

Québec. — Fraternité Saint-Sacrement. — M. Olivier Daoust, décédé le 27 janvier.

— Mde George Malouin, en religion Sr Sainte-Jeanne de Chantal, décédée le 1 mars après 16 ans de profession.

— Fraternité Saint-Sauveur. — Mme F.-X. Gagnon, née Judith Pepin dit Lachance, en religion Sr Saint-François, décédée le 12 mars 1911, à l'âge de 81 ans, après 13 ans de profession.

— Mlle Hélène Bourbonnais, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 23 février 1911, à l'âge de 55 ans, après 17 ans de profession.

— Mme Alph. Vaillancourt, née Marie Déry, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 23 février 1911, à l'âge de 52 ans, après 10 ans de profession.

— Mme Nap. Bédard, née Henriette Angers, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 7 mars 1911, à l'âge de 57 ans, après 15 ans de profession.

¶ Trois-Rivières. — M. Louis Leclerc en religion Fr. Louis décédé le 26 décembre à l'âge de 34 ans après 9 ans de profession.

¶ Saint-Jérôme. — Mde Dufresne.

Saint-Laurent. — Mde Martin Gagnon, née Adéline Lagasse, Sr Sainte Adélaïde, décédée le 27 janvier 1911, à l'âge de 75 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Vve Narcisse T. Limoges, née Louise Pinet, Sr Saint-Alexandre, décédée le 3 février 1911, à l'âge de 82 ans, après 6 ans de profession.

— M. Régis François Taillefer, Fr François, décédé le 26 février à l'âge de 79 ans après 3 ans de profession.

Saint-Ubalde. — Mlle Marie-Anne Perron, fille d'Alexis, en religion Sr Sainte-Julienne, décédée le 10 février à l'âge de 18 ans après 1½ ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Pierre Caron, en religion Sr

Saint-Joseph, décédée le 3 février à l'âge de 83 ans après 11 ans de profession.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mlle Joséphine Guay, fille d'Amable, en religion Sr Sainte-Elisabeth décédée le 31 janvier à l'âge de 46 ans après 8 ans de profession.

— Mde Théodore Bégin, née Frosine Samson, en religion Sr Sainte-Philomène décédée le 12 février à l'âge de 80 ans.

**Sainte-Thérèse.** — Mde J. B. Arbour, née Elisabeth Filion, décédée en janvier à l'âge de 80 ans après 20 ans de profession environ.

**Saint-Hyacinthe.** — M. Gédéon Trahan décédé le 5 février à l'âge de 83 ans après 5 ans de profession.

**Sainte-Elisabeth de Joliette.** — Mde André Carufel, née Léa Lebeau, en religion Sr Norbert, décédée en février, à l'âge de 32 ans, après 10 ans de profession.

**Saint-Simon de Bagot.** — Mde Alex. Bergeron, née Julienne Lafrance, en religion Sr Anne-Marie, décédée le 16 février, à l'âge de 62 ans, après 13 ans de profession.

**Stanford.** — Mlle Julie Boisvert, en religion Sr Zéphirine, décédée le 4 février, à l'âge de 17 ans, après un an de noviciat.

**Lanoraie.** — Melle Marie Emma Picard, en religion Sr Bathilde, décédée le 11 février à l'âge de 17 ans, après 4 mois de profession.

**Saint-Valentin.** — M. David Fournier, en religion Fr. Louis, décédé le 13 février, à l'âge de 74 ans, après 8 ans de profession.

**Etats-Unis. Taftville.** — Melle Alida Jarry, en religion Sr Angèle, décédée le 17 février, à l'âge de 26 ans, après 2 ans de profession.

**Fall-River, Mass. Fraternité de l'Immaculée-Conception.** — Mde Catherine Patry, veuve de Louis Laferrière, en religion Sr Catherine de Sienne, décédée le 10 février, à l'âge de 88 ans, après 28 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Adeline Ellis, née Périn, de Sainte-Anne, décédée le 27 janvier.

— Mde Samuel Dubé, née Célestine Tercusson, en religion Sr Sainte Cécile, décédée le 19 février, à l'âge de 54 ans, après 9 ans de profession.

— Fraternité [de Saint-Louis de France. — M. Edouard Lachance, veuf d'Exilda Lamothe, en religion Fr. François d'Assise,

de  
en  
Sr  
sor  
set  
I  
Sai  
elig  
C  
mag  
A  
Bér.



M. C.  
grâces  
les fav  
de Pad  
pour ur  
tercessi  
Genevi  
toine pi  
Antoine  
nicaine.  
Remerci  
en trave  
tion. M  
faveur o  
Frère Di  
à la suite

décédé le 6 février à l'âge de 78 ans après 10 ans de profession.

Salem, Mass. — Mde Délia Dubé, épouse d'Edouard Girard, en religion Sr Saint-Alphonse, décédée le 4 février à l'âge de 35 ans

— Mde Arthur Joseph Samson, née Alice Migneault, en religion Sr Marie-Céline Didace, décédée après avoir fait sa profession sur son lit de mort.

— Mdes Thomas Sutcliffe ; Raoul Chouinard ; Mlle Sophie Morissette décédées en juin 1910.

Brunswick, N.-Y. — Mde Vve Joseph Hown, en religion Sr Sainte-Catherine, décédée le 6 mars à l'âge de 72 ans après 5 ans de religion.

Chemin de croix perpétuel. — Mde Marie Boulet, Montmagny.

Abonnés. — Mde Rosalie Gaboury, Québec ; Mde Dosithée Bérard, Saint Barthélemy.

R. I. P.



## Faveurs diverses

**Montréal.** — Reconnaissance à Saint Joseph et à Saint Gérard Magella pour grâces spirituelles et guérison. Mde E. K. — Remerciments les plus sincères pour les faveurs obtenues par l'intercession de la Sainte Vierge et de Saint Antoine de Padoue. Mde E. K. Abonnée. — Mille remerciements au Bon Frère Didace pour une vocation. Mlle E. K. — Remerciments pour faveur obtenue par l'intercession de Notre-Dame des Sept Douleurs, de Sainte Philomène et de Sainte Geneviève avec promesse de publier. Mlle E. K. — Remerciments à Saint Antoine pour recouvrement d'objets perdus Mlle H. B. — Remerciments à Saint Antoine pour conversion d'un pécheur endurci depuis 58 ans. Une tertiaire dominicaine. — Remerciments à Saint Antoine pour faveur obtenue. Tertiaire. — Remerciments au Bon Frère Didace. Une épingle avalée par mégarde et fixée en travers de la gorge depuis plusieurs heures est sortie facilement après invocation. M. X. — (*Pointe Claire*). Remerciments au Bon Frère Didace pour faveur obtenue ; pub. prom. Abonnée. (*Saint Henri*). — Remerciment au bon Frère Didace. Un jeune homme souffrant d'une maladie très sérieuse a été guéri à la suite d'une neuvaine avec promesse de publication. Une Tertiaire.

— Remerciements au Frère Didace pour faveur obtenue ; pub. prom. S. R.

— Remerciements à Saint-François pour 2 faveurs obtenues par son intercession. Mde D.

**Québec.** — Remerciements à Saint Joseph, à Saint Antoine, au Bon Frère Didace pour faveur obtenue avec promesse de publication. Une Tertiaire.

**Sainte Christine d'Acton.** — Guérison d'une paralysie par l'intercession du Bon Frère Didace, Mde J. S. N. tertiaire.

**Bank-village.** — Remerciements au Bon Frère Didace pour guérison. C. B. tertiaire. — Remerciements à la Sainte Vierge, Saint Joseph, Saint François, Saint Antoine, les Anges Gardiens, les Ames du Purgatoire, pour faveurs obtenues en différents temps. C. B.

**La Jeune Lorette.** — Faveur obtenue par l'intercession du Bon Frère Didace et la Bonne Sainte Anne ; pub. prom. Mlle A. G.

**Les Trois Rivières.** — Remerciements à Saint Antoine et à Sainte Anne pour changement moral et physique d'un malade qui négligeait son salut.

**Saint-Hyacinthe.** — Remerciements à Saint Pascal Baylon, pour grâce obtenue au nom de sa dévotion au T. S. Sacrement et au Saint nom de Jésus. Tertiaire abonnée. — Remerciements à Saint Georges pour faveur temporelle. Mde G.-L. Tertiaire.

**Saint-Henri, Lévis.** — Action de grâces pour faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du Sacré-Cœur, Saint Joseph, Sainte Anne, Saint Antoine, et Mgr de Laval. De plus, action de grâces d'avoir connu la Sainte Volonté de Dieu au sujet d'une vocation. Une tertiaire. M. D.

**Manchester, N.-H.** — Remerciements à Saint Antoine pour m'avoir fait retrouvé 2 fois de l'argent perdu. p. p. Mde P. Ch. abonnée.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 20. — Pécheurs, 79. — Indifférents, 45. — Ivrognes, 60. — Premières communions, 17. — Vocations, 27. — Grâces d'état, 30. — Grâces spirituelles, 37. — Grâces temporelles, 48. — Familles-accord, 30. — Familles santé, 29. — Familles-prospérité, 36. — Enfants, 34. — Jeunes gens, 45. — Jeunes filles, 37. — Mariages, 10. — Positions, 14. — Objets perdus, 7. — Malades, 68. — Défunts, 45. — Examens, 7. — Spéciales, 17.

